

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 19 septembre 2015 - 5 Dhu El-Hidja 1436 - N° 1083 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-UE

**Le Président Bouteflika reçoit la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité**

► *Federica Mogherini qualifie sa visite de «très positive» et de «très utile»*

P. 14



**BURKINA FASO**  
**L'Algérie condamne un «coup de force», appelle à la libération immédiate des responsables de la transition**

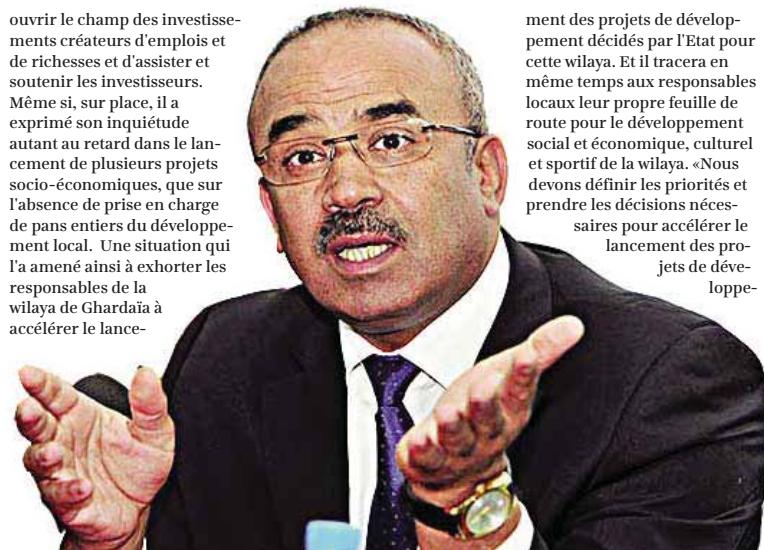
P. 14

## DÉVELOPPEMENT LOCAL Une feuille de route pour le M'zab

Boualem Branki

C'est un véritable plaidoyer pour l'accélération du développement local qu'avait fait jeudi à Ghardaïa, la capitale du M'zab, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui. Une visite de travail au cours de laquelle il a autant réaffirmé aux autorités locales et aux citoyens de Ghardaïa que les efforts de l'Etat en matière de développement local restent importants, et qu'ils sont prioritairement orientés vers la réalisation des grands projets sociaux structurants. Il a également réaffirmé l'intérêt de l'Etat au développement de la région et de rester à l'écoute des doléances citoyennes. Dans la foulée, M. Bedoui a également appelé les autorités locales à

ouvrir le champ des investissements créateurs d'emplois et de richesses et d'assister et soutenir les investisseurs. Même si, sur place, il a exprimé son inquiétude autant au retard dans le lancement de plusieurs projets socio-économiques, que sur l'absence de prise en charge de pans entiers du développement local. Une situation qui l'a amené ainsi à exhorter les responsables de la wilaya de Ghardaïa à accélérer le lance-



ment des projets de développement décidés par l'Etat pour cette wilaya. Et il tracera en même temps aux responsables locaux leur propre feuille de route pour le développement social et économique, culturel et sportif de la wilaya. «Nous devons définir les priorités et prendre les décisions nécessaires pour accélérer le lancement des projets de développement

ment inscrits au profit de la wilaya de Ghardaïa», dira-t-il au cours d'une rencontre avec les responsables locaux. Il sera même direct en affirmant par ailleurs qu'en application «des instructions du Président de la République, le gouvernement prend en charge toutes les préoccupations des citoyens et les aspects liés au développement et au progrès, outre la satisfaction des besoins des Ghardaouïn après le retour à la sécurité et au calme». Une affirmation qui reflète en réalité toute la volonté des pouvoirs publics, que ce soit le gouvernement ou la wilaya, de concrétiser sur le terrain les recommandations et orientations du Président Bouteflika en direction de cette région du M'zab si chère aux Algériens.

P. 3

### Le ministère de l'Intérieur envisage l'octroi de crédits sans intérêts aux APC

**APN Adoption**  
des ordonnance portant code de procédure pénale et LFC 2015

P. p 4-5

**Le FCE**  
se déploie et ouvre un bureau à Sétif



P. 7

**Le ministère du Commerce rassure quant à la disponibilité du sucre sur le marché**

P. 6

SANTÉ

**ARTHROSE DU GENOU 6000 PAS QUOTIDIENS POUR LIMITER LES RISQUES**

Pages 12-13

**AÏD EL ADHA**

- Les journées des jeudi 24 et vendredi 25 septembre chômées et payées
- Les bureaux de poste ouverts durant les 2 jours

P. 2

**FOOTBALL**

LE DTN DE LA FAF TAOUIF KORICHI :  
**«Le diplôme présenté par Valdo n'est pas valable»**

P. 21

**MDN**

**Arrestation de quatre (04) contrebandiers et saisie de plusieurs équipements dans le Sud et à l'Ouest du pays**

P. 4

## Météo



### Régions Nord : 28° à Alger

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi. Les vents seront de 20 à 30 km/h près des côtes, et la mer sera calme.

### Régions Sud : 40° à Tamanrasset

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

## AUJOURD'HUI À TLEMCEN Regroupement des cadres du Front El Mousaqbal

Le FEM réunit ses cadres, salle de la commune d'El Hania, aujourd'hui



## Conférence de presse du SG de l'ANR aujourd'hui



Le secrétaire général de l'ANR, Belkacem Sahli donnera une conférence de presse à 11 heures, à l'issue du Bureau national de la formation politique.

## NAFTAL RASSURE

### La distribution du carburant assurée normalement pendant l'Aïd

Le carburant sera disponible durant la journée de l'Aïd El Adha, à l'instar des autres jours, indique jeudi un communiqué de l'Entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal).

«La distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble des station-services et des points de vente de jour comme de nuit à travers tout le territoire national», précise le communiqué.

## AÏD EL ADHA

### Les journées des jeudi 24 et vendredi 25 septembre chômées et payées (Fonction publique)

Les journées du jeudi 24 et vendredi 25 septembre 2015 coïncidant avec la fête de l'Aïd El Adha, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué hier la Direction générale de la Fonction publique dans un communiqué.

Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, durant ces deux journées correspondant au jeudi 10 et vendredi 11 Dhou El Hidja 1436 de l'Hégire, a-t-on précisé de même source.

## Les bureaux de poste ouverts jeudi et vendredi

Les établissements postaux seront ouverts exceptionnellement ce jeudi et vendredi afin de répondre à la forte demande de retraits d'argent à quelques jours de l'Aïd El Adha, indique jeudi Algérie Poste dans un communiqué.

Pour la journée de jeudi, les établissements postaux ont ouvert de 8h00 à 17h00 pour la vacation de service de brigades et de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 pour la vacation de service limité, précise la même source. Durant la journée de vendredi, les établissements postaux seront ouverts de 8h00 à 12h00 pour la vacation de service de brigade et pour la vacation de service limité, conclut Algérie Poste.

## CE MATIN À 10H M<sup>e</sup> Farouk Ksentini invité du forum de DK News

M<sup>e</sup> Farouk Ksentini, Président de la Commission Nationale de Consultation, de Promotion et de protection des droits de l'homme (Cnccppdh) invité ce matin à 10h du forum de DKNEWS.

L'hôte du journal interviendra sur des thèmes qui porteront notamment sur «les mesures concrètes visant à assurer et à consolider la promotion des droits de l'Homme». D'autres questions seront également abordées à cette occasion.



Cette conférence-débat se tiendra ce matin à 10h au siège du quotidien, 3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun.



## DEMAIN À 10H, M. BETTACHE ABDELHAKIM, PRÉSIDENT DE L'APC D'ALGER-CENTRE INVITÉ DU FORUM DE DKNEWS «Alger à l'heure de l'administration électronique»



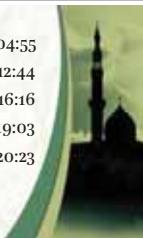
Le président de l'APC d'Alger Centre M. Bettache Abdelhakim, sera l'invité demain, dimanche, à 10h du forum de DK News dans le cadre d'une conférence consacrée à l'évolution de l'administration électronique à Alger.

M. Bettache évoquera à cette occasion ce vaste programme de rénovation en cours dans la capitale et les efforts déployés pour réaliser dans les délais cet ambitieux projet.

## Horaires des prières

Samedi 5 Dhou el-Hija 1436

	Max	Min
Alger	28°	22°
Oran	28°	20°
Annaba	34°	23°
Béjaïa	28°	21°
Tamanrasset	40°	28°



## PARTI TAJ

### Réunion du BP aujourd'hui

Le BP du parti «TAJ» se réunit aujourd'hui, au siège national, Aïn Al-lah, Dély Ibrahim, à partir de 10heures.

Le président du parti, Amar Ghoul intervient sur les questions nationales et internationales d'actualité.



## AGRICULTURE

### Ferroukhi à Béjaïa

M. Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, effectue, aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Béjaïa. Au cours de cette visite, le ministre, visitera des exploitations agricoles d'élevage, le port de pêche ainsi que des réalisations d'infrastructures agricoles. Aussi M. Sid Ahmed Ferroukhi, procédera à l'ensemencement d'alevins au niveau d'un barrage. Par ailleurs le ministre, aura des rencontres et des discussions avec les agriculteur, les éleveurs, les pêcheurs ainsi que les agroalimentaires.



## ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS

### Rentrée le 27 septembre

- **Inscriptions :** du dimanche 14 juin 2015 au jeudi 17 septembre 2015.

- **Journées de sélection et d'orientation :** les 20, 21 et 22 septembre 2015.

- **Proclamation des résultats :** le mercredi 23 septembre 2015.

- **Rentrée officielle (reconduits et nouveaux stagiaires) :** le dimanche 27 septembre 2015.

## ALGÉRIE POSTE

### Emission d'un timbre-poste ayant pour thème «Hommes de culture»

Algérie Poste (AP) procédera lundi prochain à l'émission d'un timbre-poste avec une valeur faciale de 25 DA ayant pour thème «Hommes de culture», a indiqué mercredi l'entreprise publique dans un communiqué.

La vente anticipée de ce timbre aura lieu mercredi prochain dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefflieux de wilaya. La vente générale aura lieu lundi et mardi prochains dans tous les bureaux de poste, a-t-on ajouté de même source.

Une enveloppe 1<sup>er</sup> jour à 7 DA sera également mise en vente avec une oblitération 1<sup>er</sup> jour illustrée, selon le communiqué.



## COLLECTIVITÉS LOCALES

# Bedoui appelle à effacer définitivement les stigmates des événements de Ghardaïa

**Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, a appelé, jeudi en fin d'après midi à Ghardaïa, l'ensemble des acteurs sociaux à «édérer leurs efforts, pour effacer définitivement les stigmates des malheureux événements qu'a connus cette wilaya».**

S'exprimant à l'issue de la cérémonie de clôture des travaux de la commission interministérielle de prise en charge du développement de Ghardaïa, en présence des cadres et élus locaux, le ministre de l'intérieur a convié l'ensemble des citoyens et autres responsables à «déployer leurs efforts dans les quinze jours à venir, afin d'éliminer les traces qui sont restées de ces incidents». «Le ministère de l'Intérieur s'attèle à la mise à niveau des collectivités locales de Ghardaïa, à travers le soutien matériel et technique qu'il apporte aux collectivités locales, dans le cadre de la reprise de la vie normale et le retour de la quiétude et de la paix dans la région», a-t-il souligné. «D'importants pas ont été franchis dans la mise en œuvre des mesures nécessaires au retour à la vie normale et à la paix, il reste à effacer les signes des événements et rattraper les retards enregistrés dans différents domaines, à travers une vision intégrée et en concertation avec la population», a-t-il ajouté. «Il faut agir ensemble afin de relever les défis auxquels fait face la région en matière de développement local, d'amélioration du cadre de vie de la population et de promotion de l'attractivité de la région», a estimé M.Bedoui.

Le ministre a pris connaissance des résultats des travaux de la commission, énoncés par le secrétaire général de la



wilaya de Ghardaïa après une évaluation exhaustive qui s'articule autour des projets de développement, le retard enregistré dans l'avancement des programmes inscrits et les dysfonctionnements et causes relevés. Les différents cadres et responsables de la commission ont identifié et priorisé, dans ce cadre, les besoins et attentes locales, afin de résoudre définitivement les multiples problèmes que connaît Ghardaïa en matière de développement. M. Noureddine Bedoui a engagé, au cours de la cérémonie de clôture, un débat avec les élus locaux, sur des projets de développement mais aussi des préoccupations des acteurs locaux en

matière d'investissement, d'agriculture, de santé et d'habitat. Auparavant, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a visité un projet de dédoublement du chemin de wilaya 106, la zone d'activités de Métillili et la zone industrielle de Ghardaïa, avant de présider la clôture des travaux de la commission interministérielle pour la prise en charge du développement de la région de Ghardaïa, instituée en juillet dernier sur instructions du Président de la République. Cette commission est composée des secrétaires généraux et hauts cadres des différents départements ministériels, rappelle-t-on.

## Le ministère de l'Intérieur envisage l'octroi de crédits sans intérêts aux APC

Noureddine Bedoui a indiqué à Ghardaïa que son département ministériel envisageait l'octroi de crédits sans intérêts aux communes à partir du Fonds de solidarité des collectivités locales.

«Nous envisageons au niveau du ministère l'octroi de crédits sans intérêts aux

communes à partir du Fonds de solidarité des collectivités locales», a précisé M. Bedoui lors d'une réunion avec les cadres et les élus de la wilaya de Ghardaïa. Le ministère envisage également de «transformer ce fonds en banque qui sera chargée des mêmes fonctions», a-t-il ajouté.

Le même responsable a affirmé qu'en application des instructions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, «le Fonds de solidarité des Collectivités locales fera un effort supplémentaire pour prendre en charge l'aménagement des nouveaux lotissements situés dans les wilayas du sud et des hauts

plateaux», indiquant que ce travail s'effectuerait en coordination avec les ministères de l'Intérieur et de l'Habitat.

En réponse aux préoccupations des élus locaux, M. Bedoui a promis de trouver des solutions à tous les obstacles qui entravent le développement au niveau local.

## Développement local, une feuille de route pour le M'zab

### Boualem Branki

C'est un véritable plaidoyer pour l'accélération du développement local qu'avait fait jeudi à Ghardaïa, la capitale du M'zab, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Nouredine Bédoui. Une visite de travail au cours de laquelle il a autant réaffirmé aux autorités locales et aux citoyens de Ghardaïa que les efforts de l'Etat en matière de développement local restent importants, et qu'ils sont prioritairement orientés vers la réalisation des grands projets sociaux structurants. Il a également réaffirmé l'intérêt de l'Etat au développement de la région et de rester à l'écoute des doléances citoyennes. Dans la foulée, M. Bedoui a également appelé les autorités locales à ouvrir le champ des investissements créateurs d'emplois et de richesses et d'assister et soutenir les investisseurs. Même si, sur place, il a exprimé son inquiétude autant au retard dans le lancement de plusieurs projets socio-économiques, que sur l'absence de

prise en charge de pans entiers du développement local. Une situation qui l'a amené ainsi à exhorter les responsables de la wilaya de Ghardaïa à accélérer le lancement des projets de développement décidés par l'Etat pour cette wilaya. Et il tracera en même temps aux responsables locaux leur propre feuille de route pour le développement social et économique, culturel et sportif de la wilaya.

«Nous devons définir les priorités et prendre les décisions nécessaires pour accélérer le lancement des projets de développement inscrits au profit de la wilaya de Ghardaïa», dira-t-il au cours d'une rencontre avec les responsables locaux. Il sera même direct en affirmant par ailleurs qu'en application «des instructions du président de la république, le gouvernement prend en charge toutes les préoccupations des citoyens et les aspects liés au développement et au progrès, outre la satisfaction des besoins des Ghardoïsiens après le retour à la sécurité et au calme». Une affirmation qui reflète en réalité toute la volonté des pouvoirs publics, que ce soit le gouvernement que

la wilaya, de concrétiser sur le terrain les recommandations et orientations du président Bouteflika en direction de cette région du M'zab si chère aux Algériens. Dans la foulée, M. Bedoui rappellera aux responsables locaux qu'ils doivent plus que jamais encourager et soutenir toutes les initiatives et les projets économiques locaux, qu'ils soient dans l'industrie, les services ou l'agriculture.

D'autant que les projets de développement inscrits au profit de cette région ne peuvent avoir de sens que dans la mesure où la sécurité et la concorde entre les enfants d'une même région règnent.

Et que les démons de la "fitna" soient à jamais bannis non seulement de cette région, mais de tout le territoire national. Pour que les efforts de l'Etat en matière de développement local aient un sens, une finalité. Pour que les citoyens algériens, où qu'ils soient, soient conscients de cette sollicitude sans cesse renouvelée des pouvoirs publics, du gouvernement, de répondre à leur mission : celle d'être à l'écoute des Algériens et de leur assurer paix, sécurité et prospérité.

## OCTROI DES CRÉDITS FINANCIERS AUX APC Ferme volonté du gouvernement de booster le développement local

### Kamel Cherif

Toutes les mesures semblent être prises par le gouvernement pour accompagner les APC et les collectivités locales dans leur développement et leur essor. L'annonce du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bédoui, d'octroyer des crédits sans intérêts aux communes dénote de la ferme volonté du gouvernement et des plus hautes autorités du pays de soutenir le développement local.

Ces crédits proviendront du Fonds de solidarité des collectivités locales, lequel pourrait être transformé en banque. Cette initiative permettra d'aider et de soutenir certaines APC pauvres qui ne disposent pas de ressources financières. Il faut relever que plusieurs APC sont financées à partir de la fiscalité locale, surtout quand elles disposent d'une zone industrielle ou d'autres activités économiques qui génèrent de l'argent.

Cependant, ce ne sont pas toutes les APC de l'Algérie qui sont en mesure de s'autofinancer. C'est le cas généralement des communes des régions du Sud et des Hauts-Plateaux où l'activité économique est quasi nulle voire rare. Ce sont généralement des zones rurales et donc agricoles. Elles ne sont pas aussi nanties que les APC des grandes villes du Nord du pays. Partant de ce constat, le gouvernement décidé de venir en aide aux APC pauvres. Cette décision est venue suite aux visites effectuées par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal aux 48 wilayas du pays en 2013-2014. Il avait alors pu s'enquérir et voir de visu la situation dans certaines régions et APC qui souffrent de manque de moyens.

Le développement local étant une priorité du gouvernement, il a été ainsi décidé d'octroyer des prêts sans intérêts aux APC qui pourraient de ce fait encourager et accompagner les petites et moyennes entreprises, lesquelles généreront de la richesse et de l'emploi.

Il s'agit en somme de lever progressivement toutes les entraves qui freinent le développement local, sachant que plusieurs petites entreprises peinent à décoller à cause du manque de financement. Le recours aux crédits sans intérêts accordés aux APC obéit aux instructions du président de la République qui accorde une importance capitale au développement local dans le plan quinquennal 2015-2019.

Cela a été réaffirmé lors de la récente réunion gouvernement-walis au cours de laquelle les walis ont été instruits de prendre les mesures nécessaires pour booster le développement local. Le financement par des crédits sans intérêts vise aussi à encourager des projets d'investissement répondant au profil de chaque wilaya ou région, sachant qu'il y a des régions présentant des spécificités pour certains produits agricoles, à l'exemple de la datte avec toutes ses variétés dans les wilayas du Sud, alors que les wilayas d'Aïn Defla et Mascara sont réputées pour leur production abondante de pomme de terre et d'oignon. Les wilayas de l'extrême-est du pays produisent aussi une grande quantité de tomate industrielle, d'où la nécessité d'investir dans le créneau de l'agriculture industrielle dans ces régions. Pour ce faire, les APC pourraient bénéficier d'un financement adéquat.

## LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, HAMID GRINE : «La carte du journaliste professionnel facilitera l'accès à l'information et lui offrira certains avantages»

**La carte du journaliste professionnel «facilitera l'accès à l'information» et lui permettra, en même temps, de bénéficier de certains avantages dans l'accomplissement de sa mission, a annoncé jeudi à Alger le ministre de la Communication, Hamid Grine.**

Au-delà du caractère «strictement journalistique consistant à faciliter l'accès à l'information», cette carte, dont 3.000 unités ont été distribuées, à quelques jours de la clôture de l'opération prévue fin septembre, permettra à son détenteur d'accéder à quelques avantages «substantiels», a précisé le ministre à la Radio nationale. Ces avantages concernent des réductions en matière de téléphonie et d'internet, de transport domestique et international et d'hôtellerie, a ajouté le ministre.

A ce jour, plus de 3.000 cartes ont été délivrées aux professionnels des médias, a révélé M. Grine qui s'attend à atteindre d'ici à la fin du mois courant quelque 3.500 cartes, encourageant à ce propos les journalistes qui ne se sont pas encore inscrits à se présenter auprès de la commission en charge de ce dossier pour en bénéficier.

Le ministre a également fait part de la «probable» élection, avant la fin de l'année en cours, de l'Autorité de régulation de la presse écrite, puis du «très important» Conseil de l'éthique et de la déontologie et enfin, de celle de la Commission permanente de délivrance de la carte du journaliste.

Concernant la presse locale, il a annoncé l'ouverture, le 28 octobre prochain, de la Maison de la presse de Tizi-Ouzou, déplorant que jusqu'à présent, toutes les structures similaires à tra-



vers le pays ont été réalisées par l'Etat. Il a invité, par conséquent, les patrons de presse privée et «engrangeant des bénéfices conséquents» à investir dans ce domaine, en même temps que dans le sens de l'amélioration des conditions socio-professionnelles. «De par le monde, le correspondant local n'est pas un journaliste, à moins que ses revenus proviennent du journalisme», a affirmé M. Grine au sujet de cette catégorie, s'insurgeant contre la «dévalorisation de l'un des plus nobles métiers», citant les profils de certains correspondants locaux qui «exercent à la base en tant que boucher ou menuisier» et ne pouvant, par conséquent, prétendre à obtenir une carte de presse. Se défendant qu'il y ait «rétenance» de l'information au niveau des institutions publiques, le ministre a estimé que cela «dépendait parfois du journaliste et de la nature de l'information recherchée», suggérant que «certaines questions n'avaient

pas lieu d'être posées» notamment celles relatives à la vie privée des gens.

Abordant les aspects de la déontologie et de l'éthique du métier, M. Grine s'est réjoui que la presse nationale soit actuellement plus «mûre», insistant sur le professionnalisme qui doit caractériser les rendus journalistiques à travers la vérification, le «croisement» et l'«exactitude» de l'information.

Plus d'audace à travers des enquêtes d'investigation «Nous sommes pour une presse extrêmement libre mais contre certaines dérives, anathèmes, insultes et subversions qui menacent parfois la sécurité du pays», a averti le ministre, rappelant les mises en garde adressées il y a quelques mois à des chaînes de télévision privées, à l'origine de ce type de dépassements.

«Le secteur public est renforcé mais il faut qu'il aille plus vers le professionnalisme et qu'il active davantage dans le sens de l'utilité publique et d'un ser-

vice public de qualité», a répondu le ministre à ce sujet, conviant les journalistes activant dans le domaine à faire preuve de «plus d'audace» à travers des enquêtes d'investigations et autres reportages de terrain.

Réfutant, par ailleurs, l'existence d'une quelconque «censure» si ce n'est celle des «consciences», M. Grine a évoqué les efforts engagés par son département afin de contribuer à une «meilleure professionnalisation» des gens des médias et s'est réjoui de l'impact positif résultant de la mise en place du Prix du journalisme par le Président de la République.

«C'est la première fois qu'il y a un prix digne de ce nom. Il connaît un engouement et un élan certain, y compris parmi les grands noms du journalisme en Algérie, aussi bien du privé que du public», a-t-il soutenu, à ce propos.

Abordant la gestion de la publicité étagée, le ministre a démenti toute pratique de «chantage» qui pénaliserait certains médias privés, affirmant que cette source de revenus a baissé récemment de 25% seulement alors qu'elle était de 50% auparavant.

«Il ne faudrait pas que les patrons de presse privés compencent uniquement sur la publicité étagée mais ils doivent diversifier leurs sources de revenus», a observé M. Grine, estimant que cela est également «valable» pour les journaux publics.

## ARRESTATION EN ITALIE DE L'EX-AVOCAT DU FIS DISSOUS Louh : «L'Algérie présentera la demande d'extradition dans les délais»

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh, a affirmé jeudi que l'Algérie présenterait à l'Italie, dans les délais, la demande d'extradition de l'ex-avocat de plusieurs dirigeants du Front islamique du salut TTN (FIS) dissous, objet d'un mandat d'arrêt international. En marge de la séance de vote du code de procédure pénale à l'APN, M. Louh a souligné que la justice italienne avait ac-

cordé un délai de 40 jours à l'Algérie pour préparer le dossier de la demande d'extradition de Rachid Mesli, à compter de la date de son arrestation vers la fin août. Le ministre a affirmé que «le dossier sera fin prêt dans les délais avant son envoi par voie diplomatique». «Cette affaire n'est pas la première du genre et elle ne sera pas la dernière», a estimé M. Louh, précisant qu'autre la

législation nationale, la justice algérienne agit conformément aux conventions bilatérales signées avec certains pays, dont l'Italie et des conventions internationales ratifiées par l'Algérie. Rachid Mesli fait l'objet d'un mandat d'arrêt émis par Interpol sur demande des autorités algériennes, pour son implication dans des affaires liées au terrorisme.

## MDN Arrestation de 4 contrebandiers et saisie de plusieurs équipements dans le Sud et à l'Ouest du pays

Quatre contrebandiers ont été appréhendés, des équipements informatiques et électroménagers ainsi que du carburant et des véhicules ont été saisis dans le Sud et à l'Ouest du pays, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Ouargla/4<sup>e</sup> RG (Région militaire) a appréhendé, le 17 septembre 2015, quatre (04) contrebandiers et a saisi une camionnette, quatre (04) groupes électrogènes, des

équipements informatiques, des produits électroménagers, 1.450 litres de carburant et d'autres objets», selon la même source. «D'autre part et au niveau de la 2<sup>e</sup> RM, des éléments de la Gendarmerie nationale relevant des secteurs opérationnels de Tlemcen et Ain Témouchent ont saisi 31 kilogrammes de kif traité, 1.350 litres de carburant, 10.000 paquets de cigarettes ainsi que deux (02) véhicules touristiques utilisés dans la contrebande», ajoute le communiqué du MDN.

## APN Adoption de l'Ordonnance portant code de procédure pénale

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté jeudi à la majorité l'ordonnance n°15-02 modifiant et complétant l'ordonnance n°155-66 portant code de procédure pénale.

Les nouvelles dispositions prévues par ce texte visent à garantir le respect des principes d'un procès équitable par la consécration du caractère exceptionnel de la détention préventive. Le texte de loi prévoit également «le renforcement du rôle du ministère public et la mise en place de mécanismes permettant une gestion plus efficiente de l'action publique», outre la «protection des témoins, des experts et des victimes et la simplification de la procédure de pourvoi en cassation».

Le dernier axe prévu par ce texte de loi a trait aux dispositions qui subordonnent la mise en mouvement de l'action publique dans des poursuites pénales à l'acte de gestion. Il est mentionné, à ce propos, que la dépénalisation de l'acte de gestion fait partie des objectifs fixés par le président de la République au gouvernement afin de créer un climat favorable à l'esprit d'entreprise en rassurant les cadres gestionnaires du secteur public économique et en les préservant des poursuites pénales liées à des actes de gestion qui ne revêtent aucune intention délictueuse.

La séance a été marquée par l'abstention des députés du Front des forces socialistes (FFS) et ceux de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV).

## Le projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique adopté

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, jeudi, à la majorité le projet de loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, lors d'une séance plénière présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

La loi d'orientation sur la recherche scientifique vise à «renforcer» le système législatif de la recherche scientifique en Algérie, a indiqué M. Hadjar à l'issue du vote de ce texte de loi, soulignant qu'«elle a aussi pour objectif l'intégration de la recherche scientifique dans le domaine économique et social à travers l'exploitation des résultats de la recherche pour le développement». Elle prévoit également le transfert des résultats de la recherche et des connaissances vers le monde socio-économique après définition des thèmes des recherches scientifiques en fonction des besoins nationaux. Le texte de loi qui comporte 60 articles, propose la mise en place de mécanismes pour désigner les programmes nationaux prioritaires de recherche.

Tous les départements ministériels peuvent proposer les domaines et les volets de recherche jugés prioritaires à travers la mise en place de comités sectoriels. M. Hadjar s'est dit «optimiste» quant à l'avenir de la recherche scientifique en Algérie s'appuyant sur les résultats des recherches réalisées dans plusieurs domaines, dont celles relatives à la fabrication d'un premier satellite algérien. Le ministre a saisi cette occasion pour répondre aux préoccupations des députés concernant l'Université algérienne et l'Université de la formation continue (UFC). Il a démenti à ce propos les informations faisant état de sa fermeture tout en affirmant que le ministère oeuvrait au contraire pour son «renforcement et sa modernisation». A une question d'un journaliste sur l'éventuel octroi d'un deuxième billet d'avion au profit des étudiants du sud, M. Hadjar a souligné que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique s'attellera à la concrétisation de cette mesure.

APS

# APN Adoption de l'ordonnance portant LFC 2015

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté jeudi à la majorité le projet de loi portant approbation de l'ordonnance relative à la Loi de finances complémentaire (LFC) 2015.

Le texte a été adopté à la majorité alors que la séance de vote a été boycottée par les députés du groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS) et ceux de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) opposés au «fait de légitérer par ordonnances présidentielles sans motif d'urgence et de priver les députés de leur droit de débattre et d'enrichir» les textes.

Pour le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, la LFC maintient les grandes orientations économiques de l'Algérie dans le contexte de la baisse des prix mondiaux du pétrole, à savoir la préservation des ressources, l'encouragement des entreprises génératrices de richesses et d'emplois et la préservation de l'aisance sociale. Le projet de loi maintient le prix référentiel du baril de pétrole à 37 dollars pour le calcul du budget, alors que le prix sur les marchés internationaux est établi à 60 dollars. Le

taux de change du dinars est à 88 dinars pour 1 dollar. Quant aux recettes des exportations d'hydrocarbures attendues, elles sont estimées à 33,8 milliards de dollars tandis que les importations devront s'établir à 57,3 milliards de dollars. Les réserves de change devront s'établir aux alentours de 15 milliards de dollar, soit la valeur de 26 mois d'importations. La loi prévoit un déficit global du trésor de 2685,4 milliards de dinars (14,7% du PIB). Le texte prévoit un taux d'inflation à 4% et une croissance hors hydrocarbures à 5,1%.



## Les principaux agrégats économiques

Voici les principaux indicateurs de la loi de finances complémentaire 2015, adoptée jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN):

- Dépenses budgétaires: 7.588 mds DA (contre 7.692 mds DA dans la LF initiale 2015).
- Recettes budgétaires: 4.953 mds DA (en augmentation de 242,4 mds DA par rapport à la loi des finances initiale).
- Croissance économique hors hydrocarbures: 5,1% (contre 4,25% dans la LF initiale)
- Prix du baril de pétrole brut: 37 dollars pour le calcul du budget et de 60 dollars au niveau du marché.
- Taux d'inflation: 4% (contre 3% dans la LF initiale).

## RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT PAR DÉPARTEMENT MINISTÉRIEL

Voici la nouvelle répartition par département ministériel des crédits ouverts au titre du budget de fonctionnement de la loi de finances complémentaire 2015, adoptée jeudi à l'APN, et dont certains sont restés inchangés alors que d'autres ont été révisés en hausse ou en baisse par rapport à la LF initiale (montant en DA):

- Présidence de la République	8.387.854.000 (inchange)
- Services du Premier ministre	3.683.124.000 (en hausse)
- Défense nationale	1.047.926.000.000 (inchange)
- AE et coopération internationale	42.251.388.000 (en hausse)
- Intérieur et collectivités locales	586.812.042.000 (en hausse)
- Justice	77.588.291.000 (en hausse)
- Finances	92.422.138.000 (en baisse)
- Industrie et Mines	5.544.058.000 (en hausse)
- Energie	46.832.108.000 (en hausse)
- Moudjahidine	252.333.450.000 (inchange)
- Affaires religieuses et Wakfs	27.068.643.000 (en hausse)
- Commerce	24.466.345.000 (en hausse)
- A. Territoire, Tourisme et Artisanat	6.269.283.000
- Agriculture et Développement rural	255.301.097.000 (en hausse)
- Ressources en Eau et environnement	21.364.492.000 (en hausse)
- Habitat, Urbanisme et Ville	22.870.480.000 (en hausse)
- Travaux publics	20.150.760.000 (en hausse)
- Transports	12.732.139.000 (en hausse)
- Education nationale	746.643.907.000 (inchange)
- Enseig.sup. et Recherche scientifique	300.333.642.000 (inchange)
- F. et Enseignement professionnels	50.803.924.000 (inchange)
- Travail, Emploi et sécurité sociale	235.093.821.000 (en hausse)
- Culture	25.789.795.000 (inchange)
- Solidarité nat. fam. et Cond. de femme	131.883.688.000 (en hausse)
- Relations avec le Parlement	276.609.000 (inchange)
- Santé, Pop. et réforme hospitalière	381.972.062.000 (inchange)
- Jeunesse et Sports	40.641.561.000
- Communication	18.985.961.000 (en hausse)
- Postes et TIC	3.985.130.000 (inchange)
- Pêche et Ressources halieutiques	2.417.248.000 (en hausse)
- Charges communes	479.447.454.000 (en baisse)
- Total du budget de fonctionnement	4.972.278.494.000 (inchange)

## CE QUE PRÉVOIT LA LFC 2015 EN MATIÈRE FISCALE

La loi de finances complémentaire 2015 (LFC 2015), adoptée jeudi à la majorité à l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit plusieurs mesures fiscales dans les secteurs commercial et immobilier notamment.

L'article 73 de ce texte, qui modifie et complète la LFC 2009, stipule qu'il est institué une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importation de biens ou de service.

Le montant de cette taxe est fixé à 0,3% du montant de l'importation pour toute demande d'ouverture d'un dossier de domiciliation d'une opération de bien ou de marchandise sans que le montant de la taxe ne soit inférieur à 20.000 DA.

Les personnes exemptées de la taxe de domiciliation bancaire au titre des importations des équipements et matières premières qui ne sont pas destinées à la revente en l'état, sont possibles, lorsque l'engagement qu'ils ont souscrit n'a pas été respecté, d'une amende égale à deux (2) fois la valeur de ces importations.

Par ailleurs, il est créé, au titre du code du timbre, le tarif de la taxe des véhicules neufs importés ou acquis localement qui est fixé entre 80.000 DA et 250.000 DA pour les véhicules de tourisme moteur-essence (en fonction du cylindrage), avec un abattement de 20.000 DA pour les véhicules équipés de GPL/C, à l'exception des véhicules dont le cylindrage est égal ou supérieur à 2.500 cm3.

Cette taxe est entre 120.000 DA et 400.000 DA pour les véhicules de tourisme diesel (en fonction du cylindrage) et entre 200.000 DA et 350.000 DA pour les véhicules de transport de personnes.

Le produit de cette taxe, lors de leur première mise en circulation, est reversé à 85% au Fonds spécial pour le développement du transport et à 15% au budget de l'Etat.

### Conditions d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Au titre de la taxe foncière, l'article 5 prévoit que sont désormais exonérées de la taxe foncière des propriétés bâties lorsqu'elles constituent l'unique propriété et l'habitation principale de leurs propriétaires à la double condition que le montant annuel de l'imposition n'excède pas 1.400 DA et que le revenu mensuel des contribuables concernés ne dépasse pas deux fois le salaire national minimum garanti (SNMG).

Bénéficiant également de cette exonération les constructions nouvelles, les reconstructions et les additions de construction, sachant que cette exo-

nération prend fin à partir du premier janvier de l'année qui suit celle de leur achèvement. Elle s'applique aussi au Logement public locatif appartenant au secteur public à la condition que le locataire ou le propriétaire dudit logement satisfait aux conditions fixées. Toutefois, il est souligné que cette loi ne dispense pas les propriétaires et les logements, qui y sont mentionnés, du paiement d'une taxe foncière fixe de l'ordre de 500 DA annuellement.

En outre, il est précisé que les immeubles, quelle que soit leur nature, sont estimés d'après leur valeur vénale réelle, déterminée par une commission interministérielle. Pour ce qui concerne la valeur de l'impôt sur le patrimoine, elle est fixée de 0% à 1,75% pour une valeur du patrimoine allant de 100 millions de DA plus de 450 millions de DA.

Le montant de la taxe prélevée oscille entre 1.000 et 130.000 DA par local à usage d'habitation, professionnel, artisanal ou assimilé, terrain aménagé pour camping et caravanes ou encore à usage industriel et commercial. Par cette LFC, il est institué une taxe annuelle d'habitation prélevée par Sonelgaz sur les quittances, due pour tous les locaux à usage d'habitation ou professionnel, et dont le montant annuel est fixé entre 300 et 1.200 DA dans l'ensemble des communes et entre 600 et 2.400 DA dans les communes des wilayas d'Alger, Annaba Constantine et Oran.

La LFC 2015 indique aussi que le Trésor public est autorisé à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification à 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, dans le cadre de la réalisation du programme de 80.000 logements en location-vente.

Au plan de l'activité artisanale, les ouvrages d'or, d'argent et de platine supportent un droit de garantie fixé par hectogramme à 8.000 DA pour les ouvrages en or, à 20.000 DA pour les ouvrages en platine, à 150 DA pour les ouvrages en argent, lit-on encore dans la LFC. Par ailleurs, l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), unifié par la loi de finances initiale 2015 à un taux de 23% pour toutes les activités, a été revu pour osciller dans une fourchette allant entre 19% et 26% en fonction de la nature de l'activité.

Le taux de l'IBS est, désormais, fixé, respectivement, à 19% pour les entreprises de production, à 23% pour les activités de BTPH et de tourisme, et à 26% pour les autres activités notamment celles



## Réflexion sur la création de produits bancaires destinés à ceux qui ne conçoivent pas les intérêts

Une réflexion est en cours pour la création de produits bancaires alternatifs, destinés à ceux qui ne conçoivent pas les intérêts, a annoncé, jeudi à Oran, le directeur régional de la Banque nationale d'Algérie (BNA) et représentant de l'Association des banques et des établissements financiers.

La mission des établissements financiers publics est de trouver des moyens de mobilisation des ressources financières publiques et privées au service de l'économie nationale et du développement local, a souligné Abdelkader.

Tadja en marge d'une rencontre d'information sur les nouvelles dispositions contenues dans la Loi de finances complémentaire 2015.

En matière d'application de la «conformité fiscale volontaire» stipulée dans la loi précitée visant à canaliser les capitaux, il a signalé qu'une campagne de sensibilisation a été organisée pour expliquer cette mesure, former les agents chargés des clients et les chefs d'agences des banques publiques et attirer ceux qui désirent déposer leur argent.

Dans cette optique, des instructions ont été données à tous les établissements financiers publics pour ouvrir des comptes aux opérateurs économiques et citoyens pour déposer leur argent dans les banques.

L'opération de mise en conformité, lancée en août dernier, a connu une affluence de citoyens venus déposer leur argent en banque, a-t-on indiqué. Le directeur régional des Impôts d'Oran, M. Khebbaz a indiqué, pour sa part, qu'un service a été ouvert à l'hôtel des finances de hui «Sidi El Hasni» à Oran pour accueillir et les explications nécessaires aux intéressés par la conformité fiscale volontaire.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté de nombreux opérateurs économiques d'Oran, des représentants de différentes banques publiques, M. Khebbaz a présenté des explications sur les facilités fiscales contenues dans la Loi de finances complémentaire 2015 dont celles concernant l'impôt sur le gain des sociétés.

Cette journée d'information a été organisée au siège de la wilaya, à l'initiative de la Chambre du commerce et d'industrie de l'Oranie (Ccio) en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), l'Association des banques et établissements financiers, sous l'égide du ministère des Finances.

## Le ministère du Commerce rassure quant à la disponibilité du sucre sur le marché

**Le ministère du Commerce a rassuré jeudi les consommateurs quant à la disponibilité du sucre blanc sur le marché national et expliqué le déficit enregistré la semaine dernière dans la wilaya de Biskra par une légère perturbation d'approvisionnement.**



«Le sucre est disponible sur tout le territoire national en quantités suffisantes et aux prix habituels», a indiqué à l'APS le directeur général de la Régulation et de l'organisation des activités au ministère, Abdellaziz Ait Abderrahmane.

Le responsable a expliqué, à cet effet, que le manque de ce produit dans la wilaya de Biskra était dû au fait que l'opérateur qui approvisionnait cette wilaya n'avait pas eu les quantités suffisantes en sucre, ce qui

a affecté aussi l'approvisionnement dans les wilayas de Ouargla et d'Illizi.

M. Ait Abderrahmane affirme que la situation a été rétablie pour la wilaya de Biskra et Ouargla alors qu'à la wilaya Illizi elle est en voie de l'être.

Actuellement, «l'approvisionnement des marchés en sucre s'effectue régulièrement par les opérateurs économiques», a-t-il encore rassuré faisant savoir que les quantités de matières premières disponibles couvraient la production pour 871 jours.

«Les quantités (de sucre roux) disponibles sont estimées à 1,07 million de tonnes. Ces quantités assurent la production pour 29 mois», selon M. Ait Abderrahmane.

Il a, donc, recommandé aux consommateurs d'éviter de faire des stocks en ce produit de base.

La consommation nationale en sucre est estimée à 1,2 million de tonnes par an, selon les données du ministère.

### LAIT

## Éleveurs et transformateurs entameront demain les discussions sur l'avenir de la filière

Après plusieurs réunions entamées depuis début août dernier, les éleveurs et les transformateurs vont entamer ce dimanche des discussions en vue de trouver un compromis sur la question du prix du lait cru et des solutions durables de pérennisation de la filière.

Ces rencontres ayant regroupé les éleveurs et les industriels en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, Sid Ahmed

Ferroukhi, ont abouti à la mise en place, jeudi dernier, d'un groupe mixte (éleveurs et transformateurs) pour discuter des questions relevant de leurs relations et «surtout pour qu'ils nous proposent des solutions pour l'avenir de la filière», a indiqué à l'APS une source proche du ministère.

S'inscrivant dans le programme du gouvernement qui compte développer la production nationale et réduire le recours aux importations de la poudre de lait, le ministère a invité les principaux acteurs de la filière (éleveurs et transformateurs) au dialogue et à la concertation en vue de trouver des solutions durables à leurs problèmes et de proposer une nouvelle approche de développement.



Outre l'urgence d'arriver à un prix équilibré du litre de lait cru cédé aux transformateurs, principale revendication des éleveurs, les professionnels vont discuter aussi des contraintes liées à l'investissement, à l'alimentation, à la qualité du lait livré aux laitières et à la décentralisation du système de soutien qu'accorde l'Etat à cette filière.

«Les professionnels doivent fédérer leurs efforts en vue de moderniser la filière à travers la valorisation des ressources en eau, la mise en valeur de terres (...). Tout le monde doit faire un effort et ne pas se concentrer uniquement sur le soutien de l'Etat», estime la même source.

Les pouvoirs publics se sont engagés à aider les éleveurs à développer la production fourragère, à décentraliser

ser le système de soutien, le dispositif de soutien, étant long, attendent plusieurs mois pour percevoir leurs primes de production versées par l'Etat. Cela nécessite un dispositif de contrôle plus efficace sur le terrain.

Suite aux pertes essuyées par les éleveurs en raison de la hausse des coûts de production, le ministère de tutelle s'est engagé, à court terme, à mettre en place des mécanismes d'approvisionnement directs en aliment de bétail (son), des éleveurs laitiers auprès des minoteries. A moyen terme, les nouvelles mesures prises par le secteur porteront sur l'examen des moyens d'optimiser le dispositif actuel de soutien, notamment la révision de sa nomenclature et mode opératoire et la promotion du crédit fédéral. Il s'agit aussi de finaliser l'organisation et la structuration de la filière lait aux niveaux local, régional et national. La sécheresse, qui a sévi ces trois dernières années, a réduit les fourrages, se traduisant par la hausse des prix de production du lait des élevages. En effet, les éleveurs estiment le coût de revient du litre de lait cru à 75 DA, alors que ce produit est cédé aux transformateurs à 40 DA/litre.

## Améliorer le climat des affaires pour booster les exportations hors hydrocarbures

Les participants à la journée d'étude sur les exportations, organisée jeudi à Mila, ont souligné «la nécessité d'améliorer le climat des affaires pour booster les exportations hors hydrocarbures et développer l'économie nationale».

Cette nécessité reste d'actualité «même si plusieurs accords ont été réalisés dans ce domaine, notamment sur les plans juridique et d'organisation avec la création du couloir vert», a affirmé le président de l'association nationale des exportateurs algériens, Ali Bey Nasri, dans son intervention au cours de cette rencontre abritée par le musée du moudjahid en présence de nombreux exportateurs et de représentants d'institutions concernées par les exportations.

L'intervenant a mis l'accent sur l'intérêt actuellement accordé par le gouvernement à la protection de la production nationale et au développement des exportations à la suite de l'effondrement des cours du pétrole.



De son côté, le directeur général de la Cagex, Djilali Tariket, a souligné le rôle de cette compagnie dans l'accompagnement des exportateurs et la couverture des risques liés aux échanges commerciaux internationaux.

«Le discours sur les textes doit être «dépassé» pour porter l'attention sur le terrain, à commencer par la sensibilisation des agriculteurs aux techniques et aux normes universelles de sorte à améliorer l'exportabilité du produit national», a souligné pour sa part Gasmé Kader, exportateur de produits alimentaires algériens établi à Marseille (France).

L'Algérie «a l'avantage d'une production agricole riche et diversifiée et d'une précieuse proximité des marchés européens», a ajouté l'opérateur.

La rencontre était organisée par la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Beni Haroun) en présence, également, de cadres de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex), de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Agenex), de la Douane algérienne et d'opérateurs économiques.

# Le FCE se déploie et ouvre un bureau à Sétif

De Sétif : Azzedine Tlouri.

Poursuivant son déploiement à travers les différentes régions du pays, le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, était à Sétif, jeudi dernier, pour inaugurer le bureau et lancer la délégation au niveau de cette wilaya.

Après avoir procédé à l'inauguration du bureau, c'est en présence du wali de Sétif, Mohamed Bouderbali, du président de l'APW, Fateh Kerouani, du président de l'APC, Nacer Ouahrami, du responsable du bureau du FCE, Amar Saklouli, un industriel, que M. Haddad a rencontré lors d'une séance de travail, tenue au siège de l'Assemblée populaire de wilaya, des opérateurs économiques, des industriels et des chefs d'entreprises de la wilaya afin d'expliquer de son projet.

Intervenant en premier, le wali a donné un aperçu général et quelques indications en termes d'investissement et sur les capacités de la wilaya de Sétif en matière de développement en énumérant certains chiffres. Il a insisté sur le dynamisme qui la caractérise, du caractère travailleur de sa population, de la disponibilité d'une qualité de main-d'œuvre, de sa position géographique avantageuse etc. «Tous ces atouts pourront lui permettre d'émerger parmi les autres wilayas du pays», a-t-il souligné. C'est pour cela que Sétif tend aujourd'hui à devenir un pôle industriel appréciable dans le pays et c'est encourageant pour la population. Actuellement, Sétif dispose d'un potentiel d'investissements de plus de 4.000 dossiers en instance d'étude. A ce jour, nous avons étudié plus de 2.000 dossiers considérés comme fiables et rentables pour la wilaya. Nous avons agréé plus de 600, dont 250 actes de concession sont en possession des investisseurs et 146 ont déposé leur permis de construire, dont 106 l'ont déjà obtenu».

«Tout ce potentiel d'investissement important, poursuit-il, constitue une richesse inestimable avec une perspective de création de plus de 40.000 emplois et cela donne un certain optimisme pour l'avenir de Sétif et toute sa région, sans compter les investissements colossaux consentis par l'Etat ou plus de 350 milliards de dinars ont été investis en investissement public dans tous les secteurs d'activités».

Le pays se construit aussi avec l'investissement privé qu'il faudrait promouvoir et encourager et c'est perceptible sur le terrain, ajoute le wali. Il faut faciliter l'investissement privé. Fini le temps où un investisseur doit raser les murs avec des difficultés d'être reçu par un responsable. L'investissement constitue une priorité. Il faut multiplier les contacts avec les intéressés pour créer de l'emploi et de la richesse. Notre objectif est de concréteriser tous les dossiers déposés». Avant de

## CONSTANTINE

### Trois nouvelles zones industrielles

Le foncier industriel de la wilaya de Constantine va être renforcé par trois (3) nouvelles zones industrielles totalisant une surface dépassant le millier d'hectares, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de l'industrie et des mines.

Les travaux de réalisation de ces espaces dédiés à l'investissement, implantés dans les communes de Doudouche-Mourad, d'Aïn Abid et d'Aïn Smara, ont "déjà été lancés", a-t-on souligné de même source, rappelant que ce programme a été accordé à la wilaya de Constantine dans le cadre d'un plan national portant sur la réalisation de 42 zones industrielles. Soulignant l'impact attendu de ces zones, la même source a considéré que la promotion de l'investissement productif sera désormais la "cheville ouvrière" de la relance économique en Algérie. Les nouvelles zones industrielles seront principa-



conclure, l'hôte du Forum des chefs d'entreprise, a aussi évoqué les perspectives d'avvenir avec la création d'une méga zone de 720 hectares pour recevoir les investissements porteurs pour l'économie nationale et le pays".

#### Sétif, une métropole industrielle

Prenant la parole et après avoir remercié tous les responsables pour leur accueil, le président du Forum des chefs d'entreprise déclare : "Comme vous le constatez, le FCE a engagé une réelle dynamique territoriale dans sa feuille de route actuelle, et nous lançons un fort déploiement sur le territoire national car il nous est apparu très clairement qu'il ne pouvait y avoir de croissance économique en Algérie sans le développement sérieux et soutenu des capacités de nos régions. La réponse du FCE se trouve devant vous aujourd'hui : être plus proche de nos opérateurs et améliorer l'attractivité de nos régions. Une volonté clairement affichée d'être parmi vous, à vos côtés pour coller aux réalités du terrain, pour vous écouter et échanger sur les contraintes autant que sur les opportunités d'investissement".

Evoquant la place de Sétif et son importance, M. Haddad souligne : "Sétif est une métropole industrielle, comme vous le savez, occupe une position prédominante parmi les wilayas des Hauts-Plateaux de l'Est et son activité rayonne sur toute la région. Elle est aussi une zone transit au vu des marchandises provenant du Sud, et qui se dirigent vers les ports de Bejaia et de Jijel, mais également grâce à son aéroport ouvert au réseau national et international. Sétif constitue par sa position stratégique un centre névralgique dans une logique d'animation et d'attractivité territoriale. Elle est entourée par un ensemble de wilayas très importantes dans le cœur de l'activité économique algérienne".

Pour le président du FCE, avec sa situation géographique privilégiée, ses infrastructures de qualité notamment routières et hôtelières, et ses spécificités naturelles, Sétif offre aussi une position certaine d'opportunité avec pour exemple l'agriculture d'une superficie agricole de près de 400.000 hectares dont pas loin de 19.000 de terres irriguées. La céréaliculture, l'arboriculture

dont notamment l'olivier et le figuier constituent la richesse de cette wilaya, " tout un symbole d'une Algérie fière, qui travaille, qui se lève tôt le matin, dira-t-il.

Revenant sur la dernière rencontre gouvernement-walis, l'hôte de Sétif notera : "Je me félicite à cette occasion de la qualité du dialogue des rencontres gouvernement-walis qui ont elles aussi su apporter une communication transparente et installer une passerelle d'échange sur les difficultés de l'heure et les actions à entreprendre. Pour rappel, la loi de finances complémentaire 2015 a institué, dans son article 48, la concession au gré à gré des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation des projets d'investissement, désormais, autorisée par un arrêté du wali sur proposition du directeur de wilaya en charge de l'investissement. Cette décision favorisera le développement local et dynamisera les régions du pays qui souffrent d'isolement tout en facilitant aux entrepreneurs l'accès au foncier. Un cahier des charges est attendu très prochainement pour les concessions du foncier industriel dans le but de s'assurer de sa destination et de son exploitation la plus efficiente. Je pense humblement que nous sommes sur la bonne voie pour solutionner le problème du foncier industriel et faciliter l'acte d'entreprendre et d'investir".

#### L'Algérie sortira vainqueur

Et de poursuivre : «Nous prenons acte en outre de l'opération lancée à l'intention des opérateurs du secteur informel afin de leur faciliter la régularisation de leur situation. C'est une action que nous encourageons vivement car elle s'inscrit en droite ligne avec nos revendications. Nous estimons cependant qu'il faut après un certain temps faire une évaluation afin de mesurer le degré de réussite de cette démarche et jauger son efficacité et son impact».

Après avoir récemment inauguré les représentations à Blida et à Médéa, un déploiement régional dense et actif a été entamé à partir de Sétif pour toucher la région de l'Est algérien, se poursuivra avec Constantine, puis Annaba et El Taraf, pour finir aujourd'hui avec Guelma. La région Ouest fera

bientôt, quand à elle l'objet d'un déploiement actif à compter du 29 septembre prochain.

En conclusion, M. Haddad dira : «Le Forum des chefs d'entreprise est et restera le partenaire des pouvoirs publics pour construire une Algérie forte, forte de son économie diversifiée, émergente et pérenne. Pour cela, nous avons besoin de créer des milliers d'entreprises, de créer des millions d'emplois, de créer des synergies entre nous tous. L'heure est à l'action, l'heure est à l'entreprise, l'heure est à l'Algérie».

Lors des débats, un industriel de Sétif spécialisé dans les produits rouges, briques et tuiles n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour pointer du doigt les multiples entraves et problèmes qu'il rencontre quotidiennement dans ses unités où il déclare : «Il y a un déficit total de professionnalisme dans notre industrie, l'agriculture, et tous les autres secteurs, notamment les banques qui ne jouent pas leur véritable rôle. J'ai 27 ans de métier dans l'industrie et j'en ai bavé et je continue toujours de le faire. Nous sommes loin de la réalité. Il est temps de former des gens qui doivent prendre la relève. On ne peut pas de cette manière créer une économie forte et prospère. En ce qui me concerne, j'ai perdu 5 milliards de centimes rien que dans la formation pour ne retrouver ensuite plus personne et sont tous partis avec le mode de crédits que l'on accorde à tout le monde, à tort et à travers. On importe plus de 100.000 tuiles alors que j'en fabrique moi-même. J'ai investi plus de 300 milliards de centimes pour mes deux unités pour mettre par la suite tout le monde dehors. J'ai fabriqué des gammes de briques qui n'existent pas en Europe, un produit tout à fait nouveau et moderne. Nous sommes carrément en déficit de professionnalisme et il faudrait beaucoup de sacrifices et d'explications à nos responsables pour changer beaucoup de choses. Il faut reconnaître qu'il y a des erreurs de part et d'autre».

Lui répondant, le président du FCE lui déclare : «Ce que vous venez de dire, vous avez touché la réalité du doigt. Nous allons travailler tous ensemble pour améliorer la situation. Un grand travail nous attend. Le secteur de l'entrepreneuriat était abandonné complètement. Nous vivons tous la même situation. La loi de finances complémentaire est un acte historique. Nous sommes en train de changer beaucoup de choses en tenant compte de l'intérêt supérieur du pays. Nous sommes en train de mettre en place un dispositif qui protège le produit national. Nous sommes tenus d'aller de l'avant. L'Algérie nouvelle est en train de s'installer. L'Algérie sortira vainqueur».

Il est à noter que Amar Saklouli, chef de l'entreprise Safer de Sétif a été désigné responsable du bureau et de la délégation du FCE au niveau de la wilaya de Sétif.

## HABITAT - SOUK AHRAS

### Éviction de deux bureaux d'études et d'une entreprise

Deux (2) bureaux d'études et une entreprise de bâtiment, à l'origine de retards importants dans la conduite de chantiers d'habitat dans la daïra de Bir Bouhouche (Souk Ahras), viennent d'être évacués par le wali, a-t-on appris, vendredi, auprès de la wilaya. Mécontent du retard consommé ainsi que la mauvaise qualité des travaux, le chef de l'exécutif local, Abdelghani Filali, en visite d'inspection dans cette daïra, jeudi, a demandé, selon cette source, aux responsables et aux élus communaux de veiller à ce que les bureaux d'études et les entreprises "respectent aussi bien leurs contrats que la population qui attend la livraison des projets". A chacune des étapes de sa tournée dans les trois communes de la daïra de Bir Bouhouche, où il a inspecté une dizaine de chantiers, M. Filali a dit être «ouvert à toutes les propositions utiles et raisonnables destinées à améliorer le cadre de vie des citoyens et leurs conditions d'existence».

Cependant, a-t-il martelé à plusieurs reprises, «il n'est pas tolérable que les moyens mis par l'Etat à la disposition des collectivités locales ne soient pas rentabilisés».

APS

## TISSEMSILT Une baisse considérable de la production céréalière cette année

ABED MEGHIT

La wilaya de Tissemsilt a réalisé, cette année, une production de 547.615 quintaux de céréales, soit une baisse de 42.000 qx par rapport à l'année agricole précédente, selon notre source.

La quantité produite est constituée de 488.440 qx de blé dur, 39.816 qx de blé tendre, 106.426 qx d'orge et de 12.533 qx d'avoine sur une superficie globale de 69.991 hectares, selon le service de régulation de la production végétale et animale.

La même source a justifié cette baisse de la production par la faible pluviométrie, notamment lors des mois d'avril et mai derniers, qui constituent une période propice à la croissance du blé, et des vents chauds provoquant la sécheresse.

Les services agricoles ont enregistré une dégradation de 8.159 ha de terres réservées aux céréales reconverties en fourrages à cause de la sécheresse qui sévissait dans la région durant les mois d'avril et de mai.

La coopérative des céréales et légumes secs (Ccls) a collecté, à ce jour, plus de 300.000 qx de différentes variétés de céréales et l'opération est prévue de s'achever début octobre prochain.

Par ailleurs, les incendies enregistrés lors de la campagne moissons-battages ont détruit plus de 50 ha de blé dur, notamment dans la commune d'Ammar.

Pour rappel, la direction du secteur a mobilisé, en coordination avec les services compétents, des moyens matériels nécessaires à la réussite de la campagne moissons-battages, achevée dernièrement, dont 180 moissonneuses-batteuses, 1.020 tracteurs, 124 camions de transport et dix points de stockage d'une capacité globale de 373.000 qx.

A.M

## Une journée de volontariat à Boucaïd

Dans le cadre de la campagne de nettoyage programmée dans la commune de Boucaïd, les citoyens de la localité, aidés des jeunes écoliers, ont organisé une journée de volontariat pour éradiquer les points noirs constitués par des ordures amoncelées à chaque coin de rue.

Bien que la commune de Boucaïd est considérée comme la plus propre dans la wilaya de Tissemsilt, selon certains volontaires, il n'empêche que la campagne entreprise a permis de curer les caniveaux et de sensibiliser les citoyens les appelant à respecter les règles d'hygiène en général.

A.M

## Les habitants du douar S'fissifa se plaignent de leurs mauvaises conditions de vie

Les habitants du Douar S'fissifa, dans la commune d'Ammari, souffrent le martyre en l'absence de routes praticables, d'assainissement des eaux usées, de manque de mur de prévention contre les inondations en hiver, d'insuffisance de transport et d'éclairage public.

Pour rappel, lors de la visite du wali dans la daïra d'Ammari, les habitants du douar ont bloqué la route pendant plusieurs heures pour exprimer leur désarroi face à la marginalisation dont ils sont victimes.

L'absence de projets de développement pour cette localité à vocation agricole fait que ses habitants se sentent des laissés-pour-compte.

Ils interpellent le wali pour qu'il intervienne auprès des services concernés afin de prendre en charge les problèmes endurés.

Les habitants veulent qu'on pense à eux et que les responsables sachent qu'ils existent.

A.M

## La station de dessalement de Ténès couvrira à terme 95% des besoins de la wilaya de Chlef

L'alimentation en eau potable dans la wilaya de Chlef devrait connaître une amélioration sensible avec l'achèvement des transferts liés à la station de dessalement de l'eau de mer de Ténès d'ici la fin 2015 permettant de desservir 95% des communes et localités de cette wilaya, a annoncé jeudi le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri.

Opérationnelle depuis juin dernier, la station de dessalement de l'eau de mer de Ténès (50 km au nord du chef-lieu de wilaya), fournit actuellement un volume journalier de 50.000 mètres cubes (m<sup>3</sup>) destiné à assurer l'alimentation en eau potable (AEP) pour 17 des 35 communes de la wilaya de Chlef, avant d'atteindre ses capacités nominales estimées à 200.000 m<sup>3</sup>/jour avec la réception avant fin décembre 2015 des transferts liés à cette installation hydraulique, a indiqué M.

Nouri a des journalistes en marge d'une visite d'inspection.

De même, l'utilisation de l'eau de mer dessalée pour couvrir les besoins de la population chélieenne en matière d'AEP permettra de réorienter les eaux mobilisées à partir des autres ressources conventionnelles (barrages, retenues collinaires et forages) pour répondre aux besoins agricoles.

Cette réorientation permettra à cet effet d'augmenter les périmètres irrigués de la région de 56.000 hectares supplémentaires, a précisé à l'APS un cadre au ministère.

La station de dessalement de l'eau de mer de Ténès a été réalisée pour un investissement de 500 millions de dollars.

«Il s'agit d'un investissement colossal qui permettra à la wilaya de Chlef de sécuriser à long terme la satisfaction des besoins de la population en matière d'eau potable et d'irrigation», a souligné le ministre.

Les communes restantes de la capitale de l'Ouarsenis seront prises en



charge par une autre unité de dessalement de l'eau de mer mobile et monobloc.

Il s'agit de la station de Béni Haoua à l'est de Chlef et dont l'entrée en service est prévue fin octobre prochain pour un investissement de 695,5 millions de dinars.

Sur les 35 communes de la wilaya, 17 communes sont desservies en quotidien, neuf (09) en un jour sur deux et neuf (09) en un jour sur trois.

### Deux nouvelles stations d'épuration des eaux usées

Concernant le volet assainissement, le parc de stations d'épuration des eaux usées de cette wilaya devrait se renforcer, lui aussi, par la réception de deux nouvelles unités à savoir celles de

Ténès (7.500 m<sup>3</sup>/j) et de Chettia (18.000 m<sup>3</sup>/j).

Actuellement, 39% de la population de la wilaya de Chlef est raccordée aux réseaux d'assainissement, selon des chiffres avancés par les services de wilaya.

Le ministre a, en outre, visité le projet de protection des villes de Ténès et de Béni Haoua contre les inondations.

Son entrée en service, attendu pour fin 2015, permettra de sécuriser une population de plus de 10.000 habitants, a-t-on expliqué.

Pour ce qui est du traitement des déchets ménagers, deux nouveaux centres d'enfouissement technique sont en cours de réalisation dans les localités d'Oum Drou (38.000 tonnes par an) et de Zeboudja (84.000 tonnes par an).

## MASCARA:

## Un comité technique pour régler les problèmes des investisseurs

Un comité technique pour régler les problèmes des investisseurs sera installé la semaine prochaine au niveau de la wilaya de Mascara, a annoncé jeudi le wali, Salah Affani.

En ouverture d'une journée d'information sur la Loi de finances complémentaire et des mesures incitatives décidées par l'Etat au profit des investisseurs, le chef de l'exécutif de wilaya a indiqué que ce comité, qui regroupera toutes les parties concernées par l'investissement, se réunira périodiquement pour examiner les doléances des investisseurs et trouver des solutions.

Il a rappelé que le Gouvernement a chargé les walis d'encourager l'investissement et promouvoir l'activité économique dans les wilayas en levant les obstacles rencontrés par les investisseurs qui peuvent apporter une valeur ajoutée à l'économie locale et nationale.

M. Affani a déclaré que la wilaya de Mascara dispose de potentialités humaines et matérielles lui conférant une place importante dans l'économie nationale dont des terres agricoles fertiles, des produits miniers et des zones d'activité aménagées. Le directeur des impôts de la wilaya, Mus-

tapha Sahnoun a fait lecture de la Loi de finances complémentaire 2015, des mesures incitatives aux investisseurs et des facilités fiscales au profit des opérateurs qui versent la taxe forfaitaire, soit plus de 20.000 recensés dans la wilaya.

Lors de cette rencontre, organisée par la chambre de commerce et d'industrie «Béni Chougrane», des investisseurs ont soulevé leurs préoccupations portant notamment sur le foncier industriel et la lenteur des procédures administratives au niveau de certaines administrations.

## MOSTAGANEM:

## Hausse de la production céréalière en 2015

La wilaya de Mostaganem a réalisé, cette année, une production de 737.109 quintaux de céréales toutes variétés confondues, soit une hausse de plus de 37.000 qx par rapport à l'année agricole précédente, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles.

La production réalisée cette saison sur une superficie de 46700 hectares est constituée notamment de 73.148 qx de blé dur, 191.501 qx de blé tendre, 452.762 qx d'orge, 20.000 qx d'avoine pour rendement de 16 qx l'hectare, a-t-on indiqué. Les coopératives de céréales et légumes secs (Ccls) de Sidi Ali et Mesra ont engrangé plus de 85.000 qx de différentes variétés de céréales, a-t-on ajouté. Une superficie de 849 ha a été reconvertisse cette saison pour le fourrage, à cause de son rendement faible. Pour rappel, la campagne mois-



son-battage 2015 a mobilisé 55 moissonneuses-batteuses dont 7 relevant de la Ccls de la wilaya de Relizane et le reste appartenant à des privés d'autres wilayas dont Ain Témouchent, Mascara et Relizane. La céréaliculture est pratiquée surtout dans la Dahra dans la partie-est de la wilaya de Mostaganem, notamment dans les communes de Sidi Ali, Sidi Lakhdar, Hadjadj, Benabdellek Ramdane et Achaacha.

APS

**BISKRA****Proscrire les labours sauvages pour protéger le couvert végétal**

La nécessité de bannir les labours sauvages afin «de protéger le couvert végétal et éviter l'accentuation de la désertification» a été fortement soulignée par le wali de Biskra, Mohamed Hamidou, au cours d'une sortie d'inspection, jeudi, dans la commune de Besbès (145 km à l'ouest de Biskra).

Le chef de l'exécutif local a instruit le président de l'assemblée populaire communale (APC) de «mettre un terme aux labours sauvages» observés au cours de cette tournée.

Il a rappelé que ces labours anarchiques «accentuent la désertification sur les territoires fragiles des Zibans occidentaux».

«Tout citoyen aspirant à investir sur des terres adaptées aux labours sera le bienvenu et l'on mettra à sa disposition la surface souhaitée même si elle s'étend sur 1.000 hectares», a martelé le wali.

Lors de l'inspection des projets en cours dans les communes de Besbès, de Ras El Mriad et de Sidi Khaled, le wali a insisté sur l'exécution des travaux «dans les délais» et «dans le respect des normes requises».

**ORAN****Projet d'un groupe d'accompagnement des exportateurs de produits de mer**

Un projet de création d'un groupe pour accompagner les exportateurs de produits de mer et aquacoles des wilayas de l'ouest du pays est en cours d'élaboration à Oran, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya de la pêche, Mohamed Bengrina. Ce groupe constituera un espace pour regrouper les exportateurs des produits de la pêche et de l'aquaculture, les orienter et les accompagner, a-t-il souligné en marge d'une rencontre à l'Institut technologique de pêche et d'aquaculture (Itpa), consacrée à ce sujet. Il a indiqué que cette opération pilote s'inscrit dans le cadre du soutien à l'exportation hors hydrocarbures, mettant en exergue la croissance que connaît le secteur de la pêche et de l'aquaculture ces dernières années et qui a un impact po-



sitif sur le développement local et le renforcement des rentrées en devises.

Lors de cette rencontre, qui a vu la présence du représentant de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), Mohamed Amokrane Nouad, de cadres du ministère de tutelle, des propositions ont été débattues dont celles ayant trait à la forme de ce groupe et à son

mode de gestion. Il a été convenu, entre autres, que ce groupe soit une instance non gouvernementale. Ce groupe aura pour rôle de réguler l'exportation de poissons, suivre son évolution et collecter les données dans la perspective de la développement.

La généralisation de cette expérience pilote en cas de succès a été également évoquée. Par ailleurs, une délégation d'experts

d'aquaculture de la Corée du sud est arrivée mercredi à Oran pour rechercher les voies et moyens de coopération avec des opérateurs d'Oran, dans le cadre d'une visite de deux jours. La délégation sud-coréenne composée d'experts en aquaculture et autres en management dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture a visité le projet d'une ferme de conchiculture à Kristel à l'est d'Oran d'une capacité de production de plus de 20 tonnes de moules/an à travers deux sections de production sur un total de 55 prévues d'être achevées en 2016. Elle s'est rendue également à la ferme d'élevage de daurade et de loup de mer, située à Cap Falcon (Ain Turck), qui s'apprête à rentrer en production.

**JIJEL :****39 jeunes placés dans des chantiers de l'INERGA à El Milia**

Trente-neuf (39) jeunes ont reçu, jeudi à Jijel, leur titre de placement au sein de la Société de réalisation d'infrastructures (INERGA) opérant actuellement à El Milia dans le cadre de la construction d'une grande centrale électrique, a-t-on constaté. La cérémonie de remise des titres, organisée à l'occasion d'une journée d'information sur les différents dispositifs de soutien à l'emploi, s'est déroulée au musée Kotama, en présence des directeurs de wilaya de la Formation professionnelle, de l'Emploi, de l'Agence de wilaya de l'Emploi (ANEM) et de plusieurs autres responsables locaux.

Les jeunes concernés, ayant bénéficié d'une formation de six (6) mois dans le cadre d'une convention tripartite (Formation-

ANEM-INERGA) constituent un premier contingent de main d'œuvre qualifiée composé de maçons, de ferrailleurs et de coiffeurs devant être recrutés pour un contrat à durée indéterminée (CDI) auprès de cette entreprise, filiale du groupe Sonelgaz, a indiqué à l'APS, le directeur local de l'ANEM, Nouredine Kicha. Un autre quota de 150 stagiaires sera prochainement concerné par une opération identique qui donnera lieu à des placements dans des entreprises en activité dans la région, a indiqué ce responsable, précisant que des entités économiques ont donné leur accord pour recruter 4.200 jeunes.

Des ingénieurs en génie civil et travaux publics, des architectes et des chefs de chantier seront notamment



recrutés dans le cadre de la réalisation du complexe industriel de Bellara (El Milia) et de la future péénétrante autoroutière Jijel-El Eulma (Sétif), a ajouté M. Kicha. Les statistiques de l'agence locale de l'Emploi font état de 24.593 demandes d'emploi enregistrées au 31 aout dernier, a-t-on appris au cours de cette journée d'in-

formation. Une conférence traitant des différents dispositifs de soutien à l'emploi a été animée pour l'occasion par un cadre de la direction de wilaya de l'Emploi et une autre consacrée à l'Intelligence financière présentée par le directeur du Centre d'information et d'investissement intellectuel, basé à Jijel.

**TIZI-OUZOU :****Plus de 200 nouvelles inscriptions à l'institut national supérieur des sages-femmes**

Plus de 200 (211) bacheliers ayant émis le vœu de suivre une formation à l'Institut national supérieur des sages femmes (INSSF) de Tizi-Ouzou ont été confirmés dans leur choix, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de cet établissement paramédical. Selon le directeur des études, Salhi Hakim, les candidats sélectionnés sont appelés à répondre à moyen terme, aux besoins exprimés par le secteur de la santé au niveau local, estimés à une trentaine de sage femmes, et 100 infirmiers, dont une quarantaine sera formée à l'Ecole paramédicale de Sour El Ghoulane (Bouira).

La rentrée est fixée pour le 27 septembre. Une dizaine d'autres éléments seront formés à l'Ecole paramédicale de Hussein Dey (Alger), a-t-il ajouté, précisant qu'une majorité des candidats admis sont des bachelières ayant obtenu des moyennes entre 12,65 et 14,94. M.Salhi Hakim a, également, fait part du lancement cette année, de la formation, de 30 laborants et de 30 radiologues, parallèlement à l'ouverture de quatre (4) offres de formation d'assistants médicaux, au profit de bacheliers littéraires, qui ont, également, bénéficié de deux (2) postes de formation d'assistants sociaux, assurée par l'Ecole paramédicale de Msila. Une équipe de 22 professeurs assure la formation des sages femmes. Le cursus de formation des sages femmes est fixé à cinq (5) années, alors que les paramédicaux peuvent obtenir une licence au bout de trois(3) années de formation, a expliqué le responsable. Il a, néanmoins, souligné l'existence d'un déficit en encadrement universitaire dans cet établissement (ex-école paramédicale de Tizi-Ouzou), depuis sa promotion, en 2012, en institut de formation supérieure.

Un déficit est particulièrement accusé dans les spécialités de gynécologie et d'accouchement, au même titre qu'en structures adaptées pour les stages de formation appliquée des étudiants, a-t-il observé.

La wilaya compte, actuellement, un seul établissement adapté, la clinique d'accouchement Sbihi Tassadit, objet, ces dernières années, d'un manque en spécialistes et d'une grande pression sur ses prestations médicales, est-il déploré.

**KHENCHELA****Deux centres source pour renforcer l'alimentation en énergie électrique**

Les travaux de réalisation de deux centres source d'alimentation électrique viennent d'être lancés dans la wilaya de Khencelia, a indiqué, jeudi à l'APS le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz Est (SDE), Rachid Abdessamed.

Prévu dans la zone d'El Meita (120 km au Sud de Khencelia), le premier centre de 173 km de lignes de moyenne tension a nécessité un investissement public de 610 millions de dinars, a précisé le responsable, soulignant que ce projet permettra de renforcer l'alimentation dans plusieurs périphéries agricoles situées dans les communes de Babar, d'Ouled Rechache et de Chechar.

L'opération touchera les périphéries agricoles d'El Ghour, de Helfia, Boumekar, de Bouslah, de Seffia, de Djelib, de Boudekhan et de Terouma, permettant ainsi de booster le secteur agricole, particulièrement dans la zone Sud saharienne qui a récemment bénéficié d'un montant de 35 milliards de dinars pour le soutien de l'investissement agricole, a-t-il fait savoir. Le deuxième centre source prévu dans la localité de N'sigha, est destiné à renforcer l'alimentation en énergie électrique de la zone Nord de la wilaya, a encore ajouté le même responsable, soulignant que la réalisation de ce projet a mobilisé une enveloppe de 590 millions de dinars.

Il s'agit -a-t-il expliqué-, de la réalisation de 98 km de réseaux de moyenne tension destinés à couvrir les communes de Tamza, d'El Mahmal, de N'sigha, ainsi que le pôle urbain situé sur la route El Iazz, les quartiers Ben Boulaïd et El Kahina, le barrage de Babar et le nouveau pôle universitaire. M. Abdessamed a également rappelé qu'une cabine mobile de 60/30 kilovolts, destinée à atténuer la pression exercée sur le centre de la ville de Khencelia, a été temporairement mise en place dans la localité de N'sigha.

## Activités des différents services de la Sûreté de wilaya d'Alger durant le mois d'août 2015

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, la Sûreté de wilaya d'Alger a traitée durant le mois d'août 2015, (2002) affaires, ayant entraîné l'arrestation de (2403) présumés auteurs qui furent déferés par devant les instances judiciaires compétentes, dont (561) pour détention et usage de stupéfiants ou substances psychotropes, (150) pour port d'armes prohibées, et (1692) pour divers délits. Parmi les affaires traitées, (272) affaires relatives aux atteintes aux biens, (760) affaires ayant trait aux atteintes aux personnes. Quant aux délits contre la famille et aux bonnes mœurs, la Sûreté de wilaya d'Alger a traité (23) délits, ainsi que le traitement de (335) délits relatifs à la chose publique, et (98) délits à caractère économique et financier.

Concernant le port d'armes prohibées, ces mêmes services ont traité (143) affaires, impliquant (150) personnes présentées par devant les instances judiciaires, dont (84) personnes ont été placées sous mandat de dépôt.

En matière de lutte contre les stupéfiants, durant la même période, (514) affaires impliquant (561) personnes ont été traitées, ce qui s'est soldé par la saisie de (36 kg et 756 gr) de résine de cannabis, (01 gr) d'héroïne, (3,5 gr) cocaïne ainsi que (2809) comprimés psychotropes. Aussi, la Sûreté de Wilaya d'Alger a mené (215) opérations de contrôle de professions réglementées, ayant entraîné l'exécution de (32) arrêtés de fermetures ordonnés par les autorités compétentes.

Pour ce qui est de la prévention routière, la Sûreté de wilaya d'Alger a enregistré (3032) infractions au code de la route durant le mois de août 2015, à cela s'ajoute le retrait immédiat de (1668) permis de conduire et l'enregistrement de (68) accidents de circulation ayant entraîné (75) blessés, et (04) cas de décès, dont la cause principale demeure le non-respect du code de la route. Par ailleurs, la Sûreté de Wilaya d'Alger, a mené (596) opérations de maintien de l'ordre, et (15) interventions diverses. Enfin, la Sûreté de wilaya d'Alger, fait toujours appel au civisme de tout un chacun pour dénoncer les contrevenants aux lois de la République, en se présentant aux services de police et même téléphoniquement par le 17 police secours et le numéro vert 15-48.

## MILA: Les services de police mobilisés pour retrouver le petit Anès, porté disparu depuis plus de 48 h

Les services de police de la wilaya de Mila sont mobilisés et les recherches s'intensifient pour retrouver le petit Anès Berdjem (5 ans), porté disparu depuis plus de 48 heures, a-t-on appris jeudi auprès d'une source policière. L'enfant qui réside dans la commune de Chelghoum-Laid se trouvait mardi dernier chez ses grands-parents, à Mila, et jouait aux alentours de 11 heures devant la demeure familiale à la cité El Kouf lorsqu'il n'a plus donné signe de vie, a précisé son grand-père, Mohamed Boubibla. Dès l'alerte donnée, les services de police et de la gendarmerie nationale ont entamé les recherches, aidés de proches et de voisins du petit garçon.

Le wali de Mila, Abderrahmane Madani Fouath, s'était rendu dans la matinée chez la famille de l'enfant, à la cité Al Kouf, pour exprimer toute sa sympathie et réaffirmer la mobilisation des services de sécurité pour retrouver Anès. La disparition d'Anès Berdjem, largement répercutée sur les réseaux sociaux a suscité une vive émotion.

Jeudi en fin de journée, l'espoir de le retrouver sain et sauf demeure très grand.

APS

## EL TARF Trois hectares de forêts ravagés par le feu



**Près de trois hectares de forêts situés dans la wilaya d'El Tarf ont été détruits, mercredi, par des incendies, a appris l'APS, jeudi, auprès des services de la Protection civile.**

Les sinistres se sont notamment déclarés à Semati, dans la commune d'El Tarf, à Bouteldja et à Zitouna, selon la même source qui a souligné que l'intervention

rapide des éléments de la protection civile a empêché le feu de s'étendre à 4,5 hectares d'arbres fruitiers à Semati. Les services de la protection civile ont rappelé

que depuis le 1er juin, une quarantaine d'incendies a ravagé 115 hectares entre surfaces forestières (84 ha) et maquis. Plus de 1.500 bouteilles de foin, 374 arbres

fruitiers et 33 hectares de récolte céréalière sont également partis en fumée durant la même période, a-t-on ajouté de même source.

## Plus de 20 kg de corail brut saisis pour les services des Douanes

Une quantité de 20 kg de corail brut destinée à la contrebande a été saisie, mercredi à Oum Theboul (El Tarf), par les services des douanes algériennes, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué.

La saisie a été opérée au lieu-dit

Hedda, près d'Oum Theboul, à la suite d'une sourcière mise en place par les douaniers, a ajouté la même source, soulignant que les contrebandiers qui circulaient à bord d'un véhicule ont abandonné le corail et pris la fuite à la vue des douaniers.

Pas moins de 96 kg de ce trésor de la mer, très convoité par des contrebandiers de tous bords, ont été saisis durant les six derniers mois dans la wilaya d'El Tarf, ont rappelé les services des douanes algériennes.

## TAMANRASSET : Une cellule de crise pour le suivi de la situation suite aux dernières chutes de pluies

Une cellule de crise a été installée jeudi au siège de la wilaya de Tamanrasset pour le suivi de la situation, suite aux fortes chutes de pluies qui se sont abattues, durant la nuit de mercredi à jeudi, dans plusieurs régions de la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Composée des représentants des directions des Ressources en eau, de l'Energie, de l'entreprise Sonelgaz et de l'Office national d'assainissement (ONA), la cellule est chargée de suivre le développement de la situation engendrée par les précipitations



enregistrées dans les régions d'Abalessa et Tazrouk, distantes respectivement de 100 km et 270 km du chef lieu de la wilaya, et dans celles

d'Idèles et de Tamanrasset, a-t-on précisé.

Douze (12) personnes ont été emportées par les crues de l'Oued Amsel, au sud de

Tamanrasset, et les opérations de recherches sont poursuivies par les services de la protection civile pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'autres victimes, selon la cellule.

Ces fortes averses ont été également à l'origine de coupures d'électricité à Tamanrasset et à Abalessa, où l'entreprise Sonelgaz est intervenue pour rétablir le courant et évaluer les dégâts et pannes sur le réseau électrique. Les services météorologiques de Tamanrasset ont enregistré une pluviométrie de 22 mm au niveau de Tamanrasset et 11 mm dans la zone de l'Assekrem,

## 12 corps sans vie repêchés à Oued Amsel

Les corps sans vie de douze personnes, emportées par les eaux d'Oued Amsel en crue, suite aux fortes chutes de pluies enregistrées dans la nuit de mercredi à jeudi, ont été repêchés par les éléments de la Protection civile de Tamanrasset, a-t-on appris auprès de ce corps constitué.

Les corps ont été retrouvés après l'intervention d'une trentaine d'agents de la Protection civile, alertés jeudi matin par

des citoyens sur la disparition de plusieurs personnes, emportées par les eaux de crues dans la zone située entre les localités d'Amsel et Adherdh, 15 et 12 km respectivement au sud de Tamanrasset, a précisé le directeur de la Protection civile de la wilaya, Azzedine Benkaddour.

Huit corps ont été repêchés près de la localité d'Adherdh et les 4 autres près de la localité d'Amsel, et les recherches

sont poursuivies par les agents de la Protection civile, avec l'appui de citoyens, pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'autres victimes, selon le même responsable.

Selon M.Benkaddour, il s'agit de corps de neuf (9) ressortissants africains et de trois (3) algériens, qui avaient été surpris par l'écoulement des eaux de l'Oued.

Ils ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset.

# EXPLOSION D'UN CAMION-CITERNE AU SOUDAN DU SUD: Au moins 150 morts



Au moins 150 personnes sont mortes dans l'explosion accidentelle d'un camion-citerne au Soudan du Sud, selon un nouveau bilan des autorités locales vendredi.

De nombreux blessés ont succombé à leurs brûlures, portant le bilan à au moins 150 morts, selon John Ezkia, responsable de la localité, située à 300 km à l'ouest de la capitale Juba, cité par la radio «Eye».

L'accident et l'explosion s'étaient produits mercredi sur la route reliant Juba à Maridi.

Un précédent bilan faisait état de 85 morts et de plus de 100 blessés. Ces personnes ont été tuées dans l'explosion d'un camion-citerne accidenté dont ces derniers tentaient de récupérer le cargaison de carburant, selon la même source. Les fuites sur des oléoducs ou les accidents de camion-citerne en Afrique attirent souvent d'importantes foules qui cherchent à remplir des bidons de carburant.

Les explosions ou incendies ne sont alors pas rares et font souvent de très nombreuses victimes.

## TUNISIE: Les instituteurs en grève deux jours après la rentrée scolaire



Les instituteurs tunisiens ont entamé jeudi une grève de deux jours pour réclamer l'amélioration de leurs conditions de travail, deux jours après la rentrée scolaire. La grève a été observée à 83,3% selon le Syndicat de l'enseignement de base, qui relève de la centrale syndicale UGTT et avait appelé à l'arrêt de travail.

Une source au ministère de l'Education, a évoqué jusqu'à 69% de grévistes le matin et plus de 53% l'après-midi.

Les instituteurs exigent l'amélioration de leurs conditions financières et de l'organisation du

secteur éducatif, ainsi que l'application des accords conclus avec le gouvernement concernant notamment la mise en œuvre des promotions, selon Mohamed Hallayem, secrétaire général adjoint du syndicat. Le porte-parole du ministère de l'Education, Mokhtar Khalfaoui, a de son côté dit «regretter que cette grève intervienne deux jours après la rentrée scolaire». «La grève est un droit mais le travail aussi», a-t-il déclaré jugeant que «cette grève ne va pas accélérer le rythme des négociations en cours entre le syndicat et le gouvernement».

## Suspension du trafic aérien à l'aéroport de Tunis du 14 au 16 octobre

Le trafic aérien sera suspendu à l'aéroport international de Tunis-Carthage du 14 au 16 octobre en raison de travaux sur les pistes, a indiqué jeudi l'Office de l'aviation civile et des aéroports (Oaca).

Tous les vols au départ et à l'arrivée du principal aéroport de Tunisie seront déroutés sur celui de Monastir (à 170 km

au sud de Tunis) du 14 octobre à 16h00 GMT au 16 octobre à 21h00 GMT, a déclaré la direction de la communication de l'Oaca dans un communiqué rapporté par le site radiomédia tunisie.

Cette suspension est expliquée par les travaux engagés depuis quelques mois pour la réfection des deux pistes sécantes

qui toucheront pendant la période indiquée la zone d'intersection des deux pistes, rendant impossible le décollage et l'atterrissement des avions, explique la source.

Le trafic reprendra normalement si les travaux achevés conformément aux délais indiqués, ajoute la même source.

## BURUNDI : Déclaration de l'épidémie de choléra dans l'ouest du pays

Le ministère burundais de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a déclaré jeudi l'épidémie de choléra dans le district sanitaire de Mabaya, en province de Cibitoke (ouest), où l'on a enregistré au total 86 cas depuis le 5 septembre dernier.

«Je voudrais attirer l'attention des pouvoirs publics et de la population des zones touchées en particulier pour que nous puissions conjuguer nos efforts pour circonscrire et arrêter la propagation de cette épidémie dans notre pays», a indiqué jeudi la ministre en charge de la santé publique, Dr. Josianne Nijimbere, dans une déclaration lue à la radiotélévision nationale du Burundi.

Elle a fait savoir que sur les 86 cas recensés à partir du 5 septembre 2015, dont un seul cas reste en hospitalisation, un bon nombre a partagé un repas après l'évangélisation, ce qui a fait penser à un syndrome Choléra-forme avec une forte probabilité d'une intoxication alimentaire ou toxico-infection alimentaire. Elle a ajouté qu'en date du 7 septembre 2015, il y a eu un afflux massif de 27 patients dont 3 des prélevements des échantillons se sont révélés positifs au vibrio cholerae.

La ministre a indiqué que des dispositions d'urgence ont déjà été prises par son ministère et a rappelé à la population en général, et celle des zones touchées par le choléra en particulier, d'observer les mesures d'hygiène individuelle et collective pour ne pas attraper la maladie. Elle a demandé à l'administration des zones touchées de prendre des mesures conséquentes pendant cette période d'épidémie, notamment l'interdiction du commerce de rue des aliments cuits et ceux qui se mangent crus, de faire un effort particulier pour l'assainissement du milieu et de mobiliser la population pour l'usage correct des latrines.

## MIGRATIONS

# UE: 213 200 demandes d'asile enregistrées d'avril à juin, hausse de 85% par rapport à 2014



Au total, 213 200 demandes d'asile ont été enregistrées dans les Etats membres de l'UE d'avril à juin 2015, soit une hausse de 85% par rapport au nombre de requêtes déposées au second trimestre 2014, selon des chiffres publiés vendredi par l'agence officielle de statistiques «Eurostat».

Le nombre le plus important de nouvelles demandes d'asile pendant le deuxième trimestre a été enregistré en Allemagne, avec 80 900 requêtes (soit 38% du total de l'UE), devant la Hongrie (15%) et l'Autriche (8%), a-t-

on indiqué. Parmi les nouveaux demandeurs, «le nombre de Syriens et d'Afghans a considérablement augmenté pour atteindre respectivement quasiment 44 000 et 27 000 personnes». Ils sont suivis des Albanais et des Irakiens. Par rapport à la période janvier-mars, le nombre de primo-demandeurs d'asile a bondi d'avril à juin en particulier aux Pays-Bas (+159%), en Lettonie (+123%), en Autriche (+79%), en Finlande (+67%) et au Danemark (+66%).

Si l'on rapporte les chiffres de demandes déposées d'avril à juin au nombre d'habitants par pays, c'est la Hongrie qui vient largement en tête (avec 3 317 primo-demandeurs par million d'habitants), devant l'Autriche (2 026), la Suède (1 467) et l'Allemagne (997).

Depuis janvier, près de 399 000 demandes d'asile au total ont été soumises dans l'UE.

A la fin du mois de juin 2015, quelque 592 000 postulants avaient leur demande d'asile en cours d'examen dans un Etat membre, alors qu'à la fin juin 2014, ils n'étaient que 365 000.

## LIBYE: Arrestation de 124 migrants sur le point de traverser la Méditerranée

Les gardes-côtes libyens ont arrêté jeudi 124 migrants d'origine africaine qui s'apprenaient à traverser la Méditerranée pour aller en Europe, a annoncé un responsable.

«Nous avons arrêté 124 migrants clandestins, dont huit femmes, près de Garaboulli (60 km à l'est de Tripoli) alors qu'ils s'apprenaient à embarquer en vue de rejoindre les côtes européennes», a indiqué le responsable des gardes-côtes libyens, cité par l'AFP.

«Nous avions reçu des informations sur l'endroit où ils se cachaient et nous les avons surpris avant qu'ils n'embarquent.

(...) Originaires de pays africains, ils (les migrants) seront placés dans des centres de rétention», a-t-il ajouté. Des dizaines de migrants avaient péri fin août au large de la ville libyenne de Zouara, à environ 160 km à l'ouest de Tripoli, dans le naufrage de leur embarcation. La Libye, avec ses 1 770 km de côtes, est devenue une plaque tournante de l'immigration clandestine vers l'Europe.

Les passeurs profitent du chaos régnant dans le pays miné par les violences et divisé entre deux gouvernements rivaux, avec notamment l'absence de contrôle aux frontières.

## INCENDIES EN CALIFORNIE: Le bilan des victimes s'élève à cinq décès

Les incendies en Californie ont fait deux nouvelles victimes, portant le bilan à cinq décès en quelques jours tandis que près de 15 000 personnes ont fui les flammes, ont annoncé jeudi les autorités.

Deux feux monstres continuent de brûler en Californie, celui de Butte et celui de Valley, où ont péri les deux nouvelles victimes.

Elles ont été découvertes lorsque la police et des équipes d'enquêteurs accompagnées de chiens spécialisés parcouraient mercredi matin «les zones brû-

ées par le Valley Fire», selon un communiqué de Steve Brooks, porte-parole du shérif du comté de Lake, au nord de San Francisco.

«Des restes humains ont été localisés dans les zones de la Vallée cachée (Hidden Valley) et des sources d'Anderson (Anderson Springs)», précise le communiqué publié jeudi.

Trois victimes étaient déjà déplorées dans les feux de Valley et Butte qui sont encore incontrôlables.

«Près de 15 000 personnes» ont dû quitter d'urgence leur do-

micle pour fuir les flammes et restent évacuées et 13 000 pompiers luttent actuellement contre les feux dans toute la Californie, d'après Lynette Short, porte-parole de l'organisme de lutte contre les incendies en Californie (Calfire).

Les autorités n'en sont qu'au début de l'enquête dans les zones calcinées pour savoir ce qui a démarré le feu.

«L'une des pistes pourrait être celle d'un arbre tombé sur une ligne électrique à haute tension, a précisé la porte-parole.

APS

# LA SÉDENTARITÉ AUGMENTERAIT LES HÉPATITES

*Rester assis trop longtemps serait mauvais pour la santé du foie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Journal of Hepatology.*

Les études s'accordent à rappeler que la sédentarité nuit à la santé. Cette nouvelle enquête nous dévoile que rester trop longtemps assis provoquerait des hépatites.

Les chercheurs de l'Université de Newcastle (Angleterre) ont réalisé une étude avec 140 000 Coréens et Coréennes pour analyser l'impact de la sédentarité sur le foie.

Les résultats de l'étude révèlent que la station assise prolongée et un niveau trop faible d'activité physique étaient associés à l'augmentation de cas d'hépatites et que le lien entre mode de vie sédentaire et hépatite ne se limitait pas aux personnes en surpoids et obèses: certains participants souffraient de cette infection alors qu'ils affichaient un IMC de 23 ou moins.

"Les données du professeur Ryu [auteur de l'étude] et de ses collègues viennent s'ajouter à la liste de preuves tangibles et alarmantes qui montrent que le fait de trop rester assis et de ne pas assez se déplacer a des conséquences négatives impor-

tantes sur la santé cardio-métabolique", explique le professeur Michael Trebell.

"Le message est clair, nos chaises nous tuent lentement mais sûrement, notre corps est fait pour bouger et il n'est pas étonnant que les comportements sédentaires, caractérisés par une faible activité musculaire, aient un impact direct sur la physiologie."

#### Mesure insolite

Pour lutter contre la sédentarité des salariés, il faudrait installer des bureaux à pédales, selon les résultats d'une étude des chercheurs de de l'Université de ? publiés dans la revue médicale American Journal of Preventive Medicine.

Car, pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 10 000 pas par jour.

Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique d'un sport régulière permet de diminuer jusqu'à 39% le risque de développer un



cancer du sein, de 26% le risque de développer un cancer colorectal, de 25% le risque

d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34% le risque de diabète.

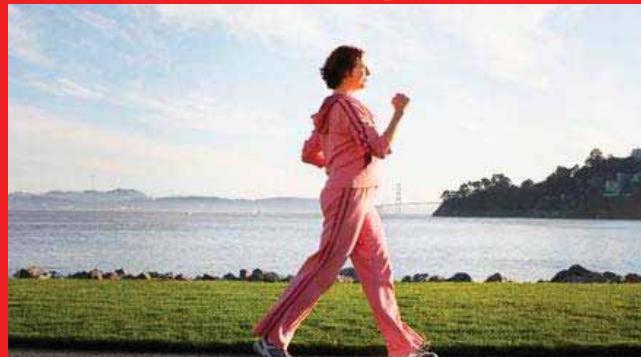
La sédentarité est aujourd'hui le 4<sup>e</sup> facteur de

risque de mortalité dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète.

## ARTHROSE DU GENOU : 6000 PAS QUOTIDIENS POUR LIMITER LES RISQUES

**6000 pas par jour seraient efficaces pour limiter les conséquences de l'arthrose du genou selon une nouvelle étude scientifique américaine.**  
Pour lutter contre l'arthrose du genou, il serait essentiel de limiter la sédentarité. Les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Arthritis Care & Research de l'American College of Rheumatology, révèlent que 6000 pas par jour (environ 5 kilomètres) préviendraient de l'arthrose du genou et des conséquences physiques de cette maladie.

**La marche pour limiter les risques d'arthrose du genou**  
Les scientifiques de l'Université de Boston ont équipé de moniteur 1788 personnes susceptibles de développer de l'arthrose du genou pour évaluer leur pratique de la marche à pieds. Ils ont analysé la mobilité des volontaires deux ans plus tard.  
Ils ont constaté que les individus qui faisaient 6000 pas par jour limitaient les conséquences physiques de l'arthrose du genou. Et que 1000 pas supplémentaires par jour réduiraient de 16% les



risques d'accidents fonctionnels. "La marche est une activité peu onéreuse et même si l'OMS recommande de faire 10 000 pas quotidien, notre étude montre que seulement 6 000 pas sont nécessaires pour noter des bienfaits", a expliqué le docteur Daniel White, de l'université de Boston, en charge de l'étude. Or l'arthrose du genou touche environ 20 à 30% des personnes

de lutte anti-rhumatismale (Aflar). "Nous encourageons les personnes atteintes ou risquant d'avoir de l'arthrose du genou de commencer par 3 000 pas par jour et atteindre progressivement les 6 000 pas quotidien pour minimiser le risque de développer plus tard des difficultés de mobilité" explique-t-il.

**La marche, pas seulement pour les personnes à risque**  
Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique régulière d'un sport permet de diminuer jusqu'à 39% le risque de développer un cancer du sein, de 26% le risque de développer un cancer colorectal, de 25% le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34% le risque de diabète. La sédentarité est aujourd'hui le 4<sup>e</sup> facteur de risque de mortalité précoce dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète.

## POURQUOI LE CAFÉ VOUS EMPÈCHE DE DORMIR



La caféine perturbe l'horloge biologique ce qui empêche de dormir la nuit, suggère une nouvelle étude américaine. La caféine dans un double expresso tarde de 40 minutes le rythme circadien, l'horloge biologique qui indique au corps lorsqu'il faut dormir et se réveiller. C'est la conclusion de chercheurs américains.

Tout comme la lumière vive, la caféine pourrait davantage retarder le cycle de sommeil. Trois heures de lumière vive avant de se coucher retarderaient le cycle de sommeil d'à peu près une heure et demie. Pire, si on consomme de la caféine en plus d'être exposé à la lumière vive, notre cycle de sommeil est retardé d'environ une heure et 45 minutes.

Pour parvenir à ces conclusions, l'équipe de chercheurs de l'Université du Colorado et l'Université d'Harvard ont suivi 5 volontaires pour voir l'effet qu'ont la lumière vive, la lumière faible, la caféine et les placebo sur le cycle de sommeil. Les participants n'ont pas eu le droit de consommer de l'alcool, ni de la caféine (à part ce qu'ils consommaient pendant les expérimentations) ni d'utiliser des drogues. Les chercheurs ont aussi fait des prises de sang et des analyses de salive pour examiner les cellules des volontaires. Ils ont remarqué que la caféine a bloqué les récepteurs cellulaires qui font passer l'adénosine, un neurotransmetteur qui encourage le sommeil.

Les nouvelles découvertes pourraient expliquer pourquoi ceux qui boivent beaucoup de café ont souvent du mal à dormir la nuit. Selon les chercheurs, elles pourraient aussi mener à des nouvelles façons stratégiques d'utiliser le café pour soulager la fatigue due au décalage horaire.

« C'est la première étude à montrer que la caféine, la substance psychoactive la plus courante dans le monde, a une influence sur l'horloge circadienne humaine », explique Kenneth Wright, un des auteurs de l'étude, de l'université de Colorado. « Elle offre de nouveaux aperçus des effets de la caféine sur la physiologie humaine », ajoute-t-il.

# PESTICIDES : FRUITS ET LÉGUMES GARDENT-ILS LEURS PROPRIÉTÉS ANTI-CANCER ?

*En consommant en bio les 3 fruits les plus courants (pomme, poire, pêche), la plupart des légumes, les produits laitiers et les œufs, on limite le risque d'exposition aux pesticides à priori d'environ 80 %. Mais pour les fruits et légumes contenant des pesticides, sont-ils toujours efficaces contre le cancer.*

Dans l'agriculture traditionnelle, de nombreux produits phytosanitaires sont utilisés pour tuer les rongeurs, les insectes, les mauvaises herbes... Et ce n'est pas sans laisser de trace dans notre assiette. Selon le dernier plan de surveillance et de contrôle des résidus de pesticides dans les produits végétaux de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), parmi les fruits, 65,9 % des échantillons contenaient des résidus détectables et 1,7 % avait une teneur en pesticides supérieure aux LMR (limites maximales de résidus). Quant aux légumes, 29,1 % contenaient des résidus détectables et 1,4 % présentait des dépassements de LMR.

« Nous ne connaissons pas les effets à long terme d'une alimentation riche en pesticides de toutes sortes, et les conséquences de leur interaction sur la santé », reconnaît le Pr Michel Crépin. C'est en effet cette exposition chronique, à petite dose et en cocktail qui suscite des craintes, car certains pesticides agissent comme des



perturbateurs endocriniens et peuvent à ce titre favoriser certains cancers (entre autres maladies). Cette inquiétude est d'autant plus accrue lorsque l'exposition se fait à des moments clés de la vie comme la période en utéro et la croissance de l'enfant.

L'agriculture biologique semble être une réponse assez satisfaisante à cette problématique. Selon l'étude Synabio réalisée en 2006-2007, 3,3 % des fruits et légumes bio sont contaminés par des résidus de pesticides, contre 52,1 % pour les produits issus de l'agriculture traditionnelle. « Par précaution, on peut aussi éliminer une partie des pesticides par le lavage (en les faisant tremper), l'épluchage (pelez et éliminez les feuilles extérieures des légumes) et une cuisson douce (vapeur) », ajoute le Pr Michel Crépin.

## PHYTOTHÉRAPIE : LES PLANTES N'ONT PAS TOUTES LA MÊME QUALITÉ

**En phytothérapie, il est essentiel d'utiliser des plantes adaptées. Mais aussi de veiller à la qualité des plantes.**

**La qualité d'une plante tient d'abord à son mode de culture : si elle provient d'un circuit bio ou directement de votre jardin que vous ne traitez pas aux pesticides, elle sera forcément de meilleure qualité qu'une plante issue d'un mode de culture intensif et à grande échelle. Ensuite, il faut savoir que tout ne soigne pas dans une plante. Comme l'explique le Dr Anne-Claire Gagnon dans son livre *Le Guide des plantes qui soignent* (éd. Vidal) : « Il arrive que la plante entière soit utilisée, comme dans le cas de la piloselle ou de la saponaire. Mais la plupart du temps, c'est seulement une partie qui est employée : rhizome du petit-houx, sommité fleurie du mélilot, écorce de la bourdaine... Et dans le cas du pisseinil, il est recommandé d'utiliser les racines des plantes de plus de 2 ans. » Le**



**glossaire de la pharmacopée française décrit de façon précise les bienfaits des plantes. On y apprend par exemple que les principes actifs de la camomille romaine (*Chamaemelum nobile*) se trouvent dans les capitules floraux (partie de la plante dans laquelle la fleur est insérée), alors que ceux de la grande camomille**

**(*Tanacetum parthenium*) se cachent dans les parties aériennes (feuilles et fleurs). L'ouvrage étant destiné à être utilisé par les professionnels de santé, c'est auprès du phytothérapeute ou du pharmacien que vous pourrez vous renseigner et choisir la bonne plante pour soulager vos maux.**

## Un demi-million d'enfants ont fui les récentes attaques de Boko Haram

Un demi-million d'enfants supplémentaires ont fui les attaques du groupe terroriste Boko Haram au Nigeria, Niger, Cameroun et Tchad au cours des cinq derniers mois, a rapporté vendredi l'Unicef.

Ces derniers chiffres portent à environ 1,4 million le nombre d'enfants qui ont été chassés de chez eux dans la région du lac Tchad, ajoute le fonds de l'ONU pour l'enfance dans un communiqué.

Le Nigeria est le plus touché avec près de 1,2 million d'enfants, dont plus de la moitié âgés de moins de cinq ans, déracinés par l'insurrection qui dure depuis 2009 et est particulièrement active dans le nord-est du pays où elle est née.

Quelque 265.000 autres enfants sont également affectés dans les pays voisins où Boko Haram a étendu ses attaques: Cameroun, Tchad et Niger.

«Il est inquiétant de voir qu'on continue de tuer, enlever et utiliser des femmes et des enfants comme porteurs de bombes», a déclaré le directeur général de l'Unicef pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, Manuel Fontaine.

Au moins 15.000 personnes ont été tuées en six ans, dont quelque 1.100 dans des attentats-suicides, raids et attaques qui se sont succédé depuis la prise de fonction, fin mai, du nouveau président nigérian Muhammadu Buhari.

L'Unicef dit avoir accru ses opérations dans la région du lac Tchad, dont ses campagnes de vaccination, et note que près de 65.000 enfants de moins de cinq ans ont été soignés pour des cas de grave malnutrition.

### BISSAU

## Le président nomme Premier ministre le candidat du parti majoritaire

Le candidat proposé par le parti majoritaire en Guinée-Bissau, Carlos Correia, a été nommé jeudi par le président José Mario Vaz au poste du Premier ministre, selon un décret lu à la radio.

Cette décision vise à résoudre la crise provoquée par le limogeage en août par le président Vaz de son Premier ministre Domingos Simões Pereira, chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), une éviction contestée par le parti.

La cérémonie d'investiture de Carlos Correia est prévue dans la journée de jeudi.

Le bureau politique du PAIGC avait désigné comme candidat à ce poste M. Correia, vétéran de la lutte pour l'indépendance, ancien chef du parti et Premier ministre à trois reprises (1991-1994, 1997-1998 et 2008) lors d'une réunion mercredi soir, par 76 votants sur 77.

Le président Vaz a officiellement annoncé mercredi aux forces politiques qu'il allait confier au PAIGC le choix du Premier ministre.

Cette annonce est survenue peu après l'arrivée de l'ex-président nigérian Olusegun Obasanjo, désigné le 12 septembre comme émissaire dans cette crise par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

La Guinée-Bissau traverse une période de turbulences politiques depuis la destitution le 12 août par M. Vaz de M. Pereira en raison d'une «crise de confiance au sommet de l'Etat». La nomination le 20 août d'un nouveau Premier ministre, Baciro Dja, avait été invalidée la semaine dernière par la Cour suprême.

Le désaccord entre MM. Vaz et Pereira, tous deux membres du PAIGC, comme M. Dja, portait notamment sur le choix du chef des forces armées, un poste-clé dans ce petit pays qui a longtemps servi de plaque tournante de la drogue d'Amérique latine à destination de l'Europe.

Ex-colonie portugaise d'Afrique de l'Ouest de quelque 1,6 million d'habitants, la Guinée-Bissau a connu de nombreuses tentatives de coups d'Etat, réussies ou manquées, dans lesquelles les militaires ont généralement joué un rôle prépondérant.

Pendant des années, l'instabilité politique et la pauvreté y ont facilité l'implantation de narcotrafiquants, sous la protection présumée de hauts responsables de l'armée.

## Renversement des autorités de transition au Burkina Faso, la communauté internationale condamne

Le général Gilbert Diendéré, proche de l'ancien président Blaise Compaoré, a pris la tête des putschistes qui ont renversé jeudi les autorités de transition au Burkina Faso, suscitant une large condamnation de la communauté internationale, alors que le pays se prépare pour des élections présidentielle et législatives.

Les militaires du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) au Burkina Faso, qui avaient pris en otages mercredi le président Michel Kafando et le Premier ministre Isaac Zida mercredi, ont annoncé jeudi matin avoir «dissous» les institutions de la transition et promis d'organiser des «élections inclusives».

Plusieurs responsables politiques ont appelé les Burkinabé à se mobiliser dans la rue pour protester contre ce coup de force.

Le président du Conseil national de la transition (assemblée de transition), Cherif Sy, a notamment appelé «le peuple à se mobiliser immédiatement contre cette forfaiture». Les putschistes ont annoncé vendredi que M. Kafando a été libéré jeudi soir «en signe d'apaisement et d'intérêt général», mais pas son Premier ministre Isaac Zida.

Le chef de l'Etat sénégalais Macky Sall, président en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) est attendu vendredi au Burkina Faso en vue d'essayer de calmer les esprits.

Ce coup d'Etat militaire intervient alors que ce pays de 17 millions d'habitants, enclavé au cœur du Sahel, se prépare à des scrutins présidentiel et législatifs le 11 octobre, censés clore la transition ouverte après la chute de Blaise Compaoré il y a moins d'un an.

### Retour au calme après des violences ayant fait trois morts

Les violences survenues depuis le début du coup d'Etat militaire au Burkina Faso ont fait au moins trois morts et une soixantaine de blessés, selon un bilan rendu public jeudi soir de source médicale au principal hôpital de la capitale Ouagadougou.

La situation était calme vendredi matin à Ouagadougou après la première nuit sous le couvre-feu imposé par les militaires putschistes, et la ville n'était plus totalement quadrillée, comme la veille, par les hommes du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), selon des médias.

C'est cette unité d'élite de l'armée qui a pris le pouvoir, en accusant les autorités installées après la chute en octobre 2014 du président Blaise Compaoré, d'avoir dévoyé la transition, notamment en excluant les partisans de l'ex-homme fort des prochaines élections.

Le couvre-feu a été respecté dans la capitale, mais pas dans plusieurs villes de province, notamment à Bobo-Dioulasso (ouest), deuxième ville du pays, où des manifestants se



sont rassemblés pour protester contre le putsch, ainsi qu'à Fada-Ngourma (est). Les protestations se sont déroulées sans incidents, les forces de l'ordre n'ayant pas cherché à intervenir. L'armée, la police et la gendarmerie sont restées très disciplinées depuis le coup d'Etat.

### Appels à la libération immédiate des otages

L'ONU, l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont «exigé» mercredi soir la libération «immédiate et inconditionnelle» du président intérimaire du Burkina Faso et de son Premier ministre retenus en otage par des militaires d'un corps d'élite à Ouagadougou.

L'UA, la Cédéao et les Nations unies «soulignent avec force que les auteurs de cet enlèvement inacceptable répondront de leurs actes et seront tenus responsables de toute atteinte à l'intégrité physique du président du Faso, du Premier ministre et des autres personnalités qu'ils détiennent», écrivent les trois organisations dans un communiqué conjoint diffusé sur le site internet de l'UA.

Les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont exigé que les putschistes «restaurent l'ordre constitutionnel et rendent le pouvoir aux autorités civiles de transition sans délai» et qu'ils respectent le calendrier de la transition, «notamment la tenue d'élections libres, équitables et crédibles», prévues pour le 11 octobre, ajoutant que «les auteurs de cette prise inconstitutionnelle du pouvoir par la force doivent rendre des comptes».

Le Conseil a réaffirmé son «ferme soutien» aux efforts de médiation du représentant de l'ONU en

Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, qui a rencontré jeudi le chef des putschistes, le général Gilbert Diendéré.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon se déclare dans un communiqué «scandalisé» par ce coup de force, indiquant que «les Nations unies soutiennent fermement les autorités de transition et le président (Michel) Kafando».

De même, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a fait savoir que l'UE soutient les efforts en cours par les représentants de l'ONU, de l'Union africaine (UA) et de la Cédéao (Communauté économique des

Etats d'Afrique de l'Ouest) pour obtenir la libération des otages. Washington a menacé de réévaluer l'aide américaine à ce pays si une résolution pacifique de la crise n'était pas trouvée.

La réaction de l'Algérie ne s'est pas fait attendre en condamnant jeudi fermement le «coup de force» et appelé à la libération «immédiate» et «sans conditions» des responsables de la transition.

«L'interruption violente et illégale du processus de transition politique en cours, à quelques jours de la tenue des élections devant consacrer le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans ce pays frère, est un acte inacceptable qui compromet gravement les chances d'une sortie rapide de la crise politique que traverse le Burkina Faso», indique un communiqué du ministère de Affaires étrangères.

Le président français François Hollande a quant à lui appelé à la libération «immédiate de toutes les personnes arrêtées, à la remise en place des autorités de la transition et à la reprise du processus électoral», selon un communiqué de l'Elysée.

## BURKINA FASO Réouverture des frontières terrestres et aériennes

Les frontières terrestres et aériennes du Burkina Faso ont rouvertes, vendredi à 12h00 (locales et GMT), ont annoncé les putschistes qui ont pris le pouvoir.

«Les frontières terrestres et aériennes du Burkina Faso sont rouvertes à compter de ce jour, 18 septembre, à 12h00», a indiqué le Conseil National pour la Démocratie (CND) dans son communiqué.

Le nouveau pouvoir, qui a renversé le régime de transition, avait ordonné la fermeture des frontières jeudi à la mi-journée.

Jeudi, le Régiment de sécurité présidentielle (RSP), unité d'élite de l'armée, a pris le pouvoir, accusant les autorités installées après la chute de Blaise Compaoré d'avoir dévoyé la transition, notamment en excluant les partisans de l'ex-homme fort des prochaines élections.

Le général Gilbert Diendéré, chef des putschistes et fidèle de l'ex-président Compaoré, a été porté jeudi par les putschistes à la tête d'un «Conseil national pour la démocratie» (CND).

## ATTAQUES ISRAÉLIENNES CONTRE AL AQSA L'ONU appelle au calme et au respect du statu quo

**Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé jeudi au calme et au maintien du statu quo sur l'esplanade des Mosquées, dans la Vieille ville d'El Qods occupée, après trois jours d'attaques israéliennes contre la mosquée d'Al Aqsa.**

Dans une déclaration unanime, les 15 membres du Conseil ont «exprimé leur vive inquiétude à propos de l'escalade des tensions» sur l'esplanade des

Mosquées, dans la Vieille ville d'El Qods occupée. Ils appellent à «faire preuve de retenue et à s'abstenir d'actions ou de discours provocateurs et à maintenir le statu quo historique (sur l'esplanade) en paroles et en pratique».

Ils réclament «le plein respect des lois internationales et des droits de l'Homme» et exhortent «toutes les parties à coopérer pour apaiser les tensions et décourager la violence sur les lieux saints».

Les forces d'occupation israéliennes sont entrées dimanche dans la mosquée Al-Aqsa dans la vieille ville d'El Qods occupée en vue de la vider de ses fidèles à quelques heures de la célébration de la nouvelle année juive.

Mardi, les forces d'occupation ont poursuivi leurs incursions pour la troisième journée consécutive dans la mosquée Al-Aqsa provoquant d'énormes dégâts matériels. Dans la matinée, des policiers israéliens, appuyés par des responsables et colons, ont fait irruption depuis la porte Magharba dans la



mosquée et tiré sur des fidèles avec des bombes lacrymogènes et des grenades assourdissantes.

La veille, au moins sept fidèles ont été arrêtés violemment par des éléments relevant des unités spéciales israéliennes, un autre a été blessé à l'œil par une balle en caoutchouc.

Les forces d'occupation israéliennes ont expulsé, pour la première fois, la garde jordanienne positionnée sur l'esplanade des Mosquées et arrêté le directeur de la mosquée, lors de leur attaque

contre ce troisième lieu saint de l'islam.

Cette nouvelle escalade a été condamnée par nombre de pays dont l'Algérie et par le président Mahmoud Abbas, appelant «le monde arabe et musulman, ainsi que la communauté internationale à s'atteler immédiatement à faire pression sur Israël pour qu'il cesse ses tentatives perpétuelles de judaïser la mosquée Al-Aqsa».

Le Parlement arabe a également dénoncé une «politique terroriste» d'Israël contre la mosquée Al Aqsa.

## ARABIE SAOUDITE

### Trois étrangers tués et 28 personnes blessées par un «projectile» tiré du Yémen

Trois résidents étrangers ont été tués et 28 autres personnes, dont quatre Saoudiens, blessées par l'explosion d'un «projectile» tiré à partir du Yémen sur une ville frontalière du sud de l'Arabie saoudite, a annoncé la télévision publique «El-Ekhbariya».

La télévision, qui cite les services de la défense civile de la province de Jazan, indique que «le projectile», dont elle ne précise pas la nature, a explosé dans la localité de Samitah, tuant trois résidents étrangers, dont les



nationalités n'ont pas été indiquées, ni celles des blessés non saoudiens.

avait annoncé la mort de cinq soldats saoudiens dans la province voisine de Najran, sans préciser dans quelles conditions ils avaient été tués. Il s'agit des plus lourdes pertes dans un incident frontalier annoncées par la coalition depuis le 26 mars, début de la campagne de frappes aériennes au Yémen visant à empêcher les rebelles houthis, qui se sont emparés depuis l'an dernier de vastes régions dont la capitale, Sanaa, et Aden, de prendre la totalité du pays.

## SYRIE

### 21 civils tués dans un bombardement près de Deraa

Au moins 21 civils ont été tués jeudi dans un bombardement de l'armée syrienne sur une ville tenue par des «rébelles» près de Deraa (sud), selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Des hélicoptères ont « largué des barils d'explosifs sur des quartiers de Bousra al-Cham dans la province de Deraa, tuant 21 civils dont quatre femmes et deux enfants », a indiqué l'ONG.

Les «rébelles» ont pris le contrôle total de Bousra al-Cham en mars à Deraa, province où ont eu lieu les premières manifestations contre le régime du président Bachar al-Assad en mars 2011.

## AFGHANISTAN

### L'envoyé de l'ONU appelle à relancer les pourparlers de paix

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en Afghanistan, Nicholas Haysom a appelé à une relance des pourparlers de paix, à l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée jeudi à la situation dans le pays.

«Le conflit cette année a été l'un des plus intenses pour les forces de sécurité nationale afghanes», a souligné M. Haysom dans un exposé devant les membres du Conseil.

«Comme nous l'avons dit lors de précédents exposés, nous nous attendons à ce que

l'intensification de la violence dans le pays se poursuive tout au long de 2015». Selon lui, «cela montre combien il est important de relancer un processus de paix viable».

«Comme l'a noté le Secrétaire général, les progrès réels dans le lancement d'un tel processus ont été marqués par les pourparlers officiels entre les talibans et une délégation du gouvernement à Murrree en juillet», a-t-il ajouté, réitérant son appel «à un contact direct entre les talibans et le gouvernement».



## PAKISTAN

### Au moins 17 morts dans une attaque contre une base aérienne par les talibans

Au moins 17 personnes ont été tuées vendredi dans l'attaque par un commando taliban d'une base de l'armée de l'air pakistanaise dans le nord-ouest du pays.

«Seize personnes priant dans une mosquée» adjacente au théâtre des affrontements ont péri, selon l'armée qui n'a pas précisé si ces victimes étaient des civils ou des militaires. Plus d'une dizaine d'insurgés ont attaqué aux aurores la base militaire de Badaber, située en banlieue de Peshawar, carrefour à la lisière de l'Afghanistan. De violents affrontements ont aussitôt éclaté et les militaires ont «confiné les terroristes dans un espace restreint», a déclaré un militaire cité par l'AFP.

Un haut responsable de l'armée de l'air pakistanaise a par ailleurs affirmé que la base attaquée servait uniquement à héberger des militaires. «Aucun appareil de l'armée de l'air, aucun avion de combat n'est déployé sur cette base». En matinée, une opération restait en cours afin de retrouver d'éventuels insurgés cachés sur place, a souligné le militaire.

## La Cour suprême du Brésil interdit le financement des partis par des entreprises

La Cour suprême du Brésil a interdit jeudi le financement des campagnes électorales et des partis politiques par des entreprises.

Par une majorité de huit voix contre trois, les magistrats de la Cour ont jugé «inconstitutionnelle la contribution de personnes juridiques aux campagnes électorales», déclaré son président Ricardo Lewandowski. Cette décision s'appliquera dès les élections municipales de 2016 et pour la présidentielle de 2018.

Lors de l'élection présidentielle de 2014, plus de 80% des dons aux candidats provenaient d'entreprises, selon des données des autorités électorales. «Nous arrivons à un contexte complètement chaotique, dans lequel le pouvoir économique s'empare de manière illicite du pouvoir politique», a affirmé le juge en charge du dossier, Luis Fux, dans ses conclusions.

Actuellement, la loi permet aux entreprises de verser jusqu'à 2% de leur chiffre d'affaires à des partis ou candidats. Les autres ressources proviennent de personnes physiques et d'un fonds public.

## Paris et Tunis s'engagent à resserrer leur coopération judiciaire face au terrorisme

Les ministres français et tunisiens de la Justice ont exprimé jeudi à Tunis la volonté de resserrer leur coopération dans le cadre de la lutte antiterroriste, évoquant notamment l'échange de programmes visant à contrer la propagande des organisations terroristes.

Notre «coopération juridique et judiciaire est de grande qualité mais nous avons le souci de l'améliorer encore, c'est le sens de ma visite», a déclaré à la presse la ministre française Christiane Taubira, à la sortie d'un entretien avec son homologue tunisien Mohamed Salah Ben Aissa. «Nous allons mettre en place un groupe de travail (magistrats, greffiers et fonctionnaires) pour un suivi efficace des dossiers et pour permettre de relever les défis dont notamment la lutte contre le terrorisme qui n'a pas de frontières», a-t-elle déclaré. Vendredi matin, elle rencontrera le président Béji Caïd Essebsi avant de participer à une conférence sur le thème «Lutte contre le terrorisme et Etat de droit». APS

## CONSTANTINE : La bibliothèque du musée Cirta entièrement rénovée



La bibliothèque du musée public national d'archéologie Cirta de Constantine vient d'être entièrement rénovée et ses rayonnages mieux agencés, a-t-on constaté mercredi. De nombreux livres parmi les 20 000 conservés dans cette bibliothèque qui compte, selon sa directrice, Keltoum Daho-Kitouni, des œuvres d'art anciennes et des ouvrages rares en matière d'histoire et d'archéologie, ont été restaurés, notamment par la reprise des reliures abîmées.

Les ouvrages sont désormais informatisés, indexés et classés selon le système normalisé de gestion de bibliothèques (SYNGBE), un logiciel développé par le Centre de recherche sur l'information scientifique (CERIST), a ajouté Mme Daho-Kitouni. Cette responsable a également indiqué que les ouvrages catalogués sont des «documents de référence authentiques» pour les chercheurs, les universitaires, les étudiants et le public férus d'archéologie.

L'archéologie, l'histoire et les beaux-arts constituent les domaines principaux de ces livres dont certains remontent à la fin du 17e siècle, a encore ajouté la directrice du musée Cirta, citant, à titre d'exemple, les bulletins et les revues de la société d'archéologie de Constantine dont le premier numéro a été édité en 1853, bien avant l'inauguration en 1931 de cette structure connue durant l'occupation française sous le nom de musée Gustave-Mercier.

### *Histoire*

SELON UNE HISTORIENNE FRANÇAISE :

## La «barrière scolaire», instrument majeur de discrimination pendant la période coloniale

La «barrière scolaire» figure parmi les instruments majeurs de la discrimination à l'égard des Algériens en quête d'emploi pendant la période coloniale, a affirmé jeudi à Oran l'historienne française, Annick Lacroix.

«Bien avant la mise en œuvre de la barrière juridique, la misère du système éducatif de l'administration coloniale française privait d'emblée les Algériens d'accès aux emplois publics», a souligné l'historienne lors d'une conférence animée au siège du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc). L'intervenante a fait présentation dans ce cadre de son travail de recherche mené durant cinq années (2010-2014) à partir de documents d'archives conservés en Algérie et en France.

Cette étude, intitulée «Une histoire sociale et spatiale de l'Etat dans l'Algérie colonisée: l'administration des Postes, Télégraphes, Téléphones du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à la Seconde Guerre mondiale», a également fait l'objet d'une thèse de doctorat soutenue par Annick Lacroix en décembre 2014.

La conférencière a notamment observé que l'administration coloniale française n'a pas eu besoin de «fabriquer» les règles discriminatoires, puisqu'il y avait l'exigence du certificat d'études primaires comme niveau minimal scolaire pour accéder au concours d'embauche. «Du fait de la misère du système éducatif colonial, une petite minorité d'Algériens possédait ce certificat», a-t-elle rappelé, insistant sur le fait que

la barrière scolaire fut plus forte que la juridique qui, dans le secteur postal, limitait l'accès des Algériens aux seuls postes de facteur ou guichetier». L'historienne a évoqué en outre la Loi Joffrin (1919) permettant aux Algériens d'accéder à tous les grades sauf celui de directeur, alors que la barrière scolaire n'offrait aucune possibilité dans ce sens. «L'administration des Postes en période coloniale a offert des débouchés à la population européenne, tandis que les Algériens demeuraient au mieux au grade subalterne sans perspective d'avancement», a-t-elle relevé. S'agissant des motivations l'ayant amenée à aborder la thématique postale en période coloniale, Annick Lacroix a indiqué que l'administration de ce secteur constituait «un obser-

vatoire efficace des rapports sociaux complexes et asymétriques qui se jouent en situation coloniale». «Ce travail de thèse a été rendu possible par la consultation de nombreuses archives conservées en France et en Algérie, notamment au niveau des Archives nationales (Alger), dans les wilayas d'Oran et Constantine ainsi que dans les locaux de la poste algérienne», a-t-elle fait savoir. Agrégée en histoire, Annick Lacroix est actuellement chercheuse associée à l'Institut des sciences sociales du politique, de l'Ecole normale supérieure de Cachan (France) et attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Institut national des Langues et Civilisations orientales (Inalco, France).

APS

## ALGÉRIE - FRANCE Mihoubi évoque avec l'ambassadeur de France la coopération culturelle entre les deux pays

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a reçu jeudi à Alger l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, avec lequel il a évoqué les moyens de promouvoir les relations culturelles entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de l'entretien, les deux responsables ont abordé les différents programmes de coopération culturelle bilatérale, notamment la production et l'investissement dans le domaine du cinéma ainsi que la restauration des sites archéologiques. Les deux parties ont évoqué la promotion du livre et la traduction des ouvrages en arabe et en français, mettant en exergue l'importance de la formation dans les différents domaines de la culture.

Bernard Emié a exprimé sa reconnaissance envers l'Algérie qui a désigné la «France comme invitée d'honneur» du 20e Salon international du livre d'Alger (SILA), prévu en octobre prochain. Il a indiqué que la France sera présente en force lors de cette manifestation à travers ses auteurs, éditeurs et ouvrages.

Les deux responsables ont exprimé leur satisfaction quant l'échange réciproque entre les deux pays, notamment la participation de la France à «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

La rencontre a été également une occasion pour préparer la prochaine manifestation sur l'Algérie, prévue fin 2016 à l'Institut du monde arabe de Paris».



## 7<sup>E</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE Mise à l'honneur des instruments à cordes

Les orchestres symphoniques d'Autriche, de Suède et de République Tchèque ont successivement ravi jeudi soir le public du Théâtre national Maïhieddin-Bachtarzi (TNA) à travers trois concerts dédiés exclusivement aux instruments à cordes et des interprétations marquées par la rigueur académique.

Dans le cadre du 7<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique, ouvert le 12 septembre à Alger, les trois formations européennes ont présenté un florilège d'œuvres célèbres, écrites par de grands noms de la musique universelle.

Le «Concilium Musicum Wien», orchestre à cordes représentant l'Autriche et ses sept musiciens ont exécuté sept pièces, permettant aux mélomanes présents de redécouvrir le génie créatif de Joseph Haydn (1732-1809), Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), J.P. Angerer (un nom étroitement lié à l'histoire de la création de l'orchestre) et Franz Lehar (1870-1948).

Christoph Angerer au violon alto, la cantatrice Heidi Manser, soprano à la voix suave, et le baryton Georg Lehner, au timbre vocal présent, soutenus par la puissance de l'orchestration, ont brillé de virtuosité et de maîtrise de l'instrument,

ainsi que par de belles ouvertures du champ vocal dans des interprétations aux tessitures étendues. Vivace essai de la Symphonie No 82 «Ours» de J. Haydn, quatre pièces de W.A. Mozart dont la célèbre «Don Giovanni», «Larghetto du concert pour piano et orchestre à cordes» de Paul Angerer, «La veuve joyeuse» et Duo Hanna et Danilo «Lippé Schweigen» de F. Lehar, sont les pièces présentées par le «Concilium Musicum Wien».

Le «Quatuor Dahlkvist» de musique de chambre, venu de Suède, est entré en scène dans une atmosphère solennelle, mettant à l'honneur les instruments à cordes et la mélancolie de leurs sonorités dans des interprétations marquées par la dextérité et la rigueur dans l'interprétation. Cajler Bartosz Tomasz, Dahlkvist Kersti Lisen, Dahlkvist Jon Andreas et Dahlkvist Anna Agnes ont exécuté une seule œuvre de A. Salinen et cinq autres de V. Aulin, alliant la difficulté technique à la beauté mélodique et aux variations harmoniques.

En troisième partie de soirée l'Orchestre de chambre du Théâtre national de Prague et ses douze musiciens soutenant la cantatrice Eliska Prazakova, une soprano à la voix cristalline et les so-

listes Kristina Nouzovska au violon alto et Petr Nouzovský au violoncelle, ont proposé au public nombreux une randonnée onirique, à travers les œuvres de J. A. Reichmayer, G. F. Handel, G. P. Telemann, A. Dvorak et A. Zach.

Respectivement, les pièces «Concert en Ré mineur pour violoncelle, cordes et basse continuo», «Ombrà mai fu pour soprano et cordes», «Concert en Sol majeur pour alto, cordes et basse continuo», «Air petite lune dans le ciel profond pour soprano et cordes» et «Symphonie en Do dur pour cordes» ont fait le programme judicieusement choisi par l'ensemble tchèque. Dans une atmosphère recueillie, l'assistance a pu apprécier, près de deux heures durant, les programmes des trois formations, se laissant emporter par les envolées phrasiques des instruments à cordes et les chants limpides des vocalistes.

Le public du 7<sup>e</sup> Festival culturel international de musique symphonique s'apprête à vivre vendredi au TNA, l'avant dernier soir de cet événement avec les prestations attendues du Japon, des Pays Bas (présent en Algérie pour la première fois) et de la Tunisie, invité d'honneur de cette édition.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION  
ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE**  
Etablissement Public de Santé de Proximité de TIPAZA

**Avis de recrutement**

L'établissement Public de Santé de Proximité de Tipaza , lance l'ouverture d'un concours sur titre pour l'accès au grade suivant :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité demandée	Nombre de postes budgétaires ouverts	Lieu de nomination	Autres conditions
Psychologue orthophoniste de santé publique	concours sur titre	Licence en psychologie, option orthophonie, option orthophonie ou un titre reconnu équivalent	orthophonie	01	L'établissement public de santé de proximité de Tipaza	Les candidats résident à la wilaya de Tipaza

**Composition du dossier**

- Demande manuscrite signée et datée.
- Copie légalisée du diplôme.
- Copie de la carte d'identité nationale légalisée.
- Résidence.
- une copie du titre ou diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation.
- une fiche de renseignements, dument remplie par le candidat.
- un certificat attestant le classement du candidat à la première place dans sa promo, le cas échéant.
- certificat de travail relatif à l'expérience professionnelle acquise par le candidat (certificat de travail délivré par les établissements privés approuvé par les organismes de sécurité sociale).

**Mode de recours :**

En cas où un candidat n'est pas accepté à participer au concours cité ci-dessus ; il peut introduire un recours auprès de l'établissement public de santé de proximité de Tipaza, afin de trancher et de répondre au candidat dans un délai de 05 jours ouvrables avant la date de dépôt du concours.

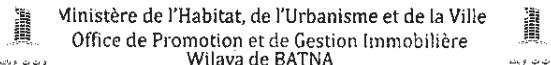
**Lieu de dépôt des dossiers :**

Le dossier de candidature, doit impérativement être adressé ou remis à la Direction de L'Etablissement Public de Santé de Proximité de Tipaza (sous direction des ressources humaines), dans un délai de 15 jours ouvrables à partir de la date de parution du présent avis.

N.B : Les dossiers incomplets, ou réceptionnés après les délais fixés seront rejettés.

DK NEWS

Anep : 344 946 du 19/09/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**DIRECTION GENERALE  
DEPARTEMENT MAITRISE D' OUVRAGE  
SERVICE CONDUITE DES OPERATIONS  
REF/...../DMO/...../DG/2015**

583

**MISE EN DEMEURE N°02**

L'entreprise : BARROU ETTAYIB domiciliée à Théniet El-Abed

Wilaya de Batna titulaire des marchés n°: 284/2013 et 285/2013 du: 23/06/2013 et : 527/2013 du : 11/11/2013 relatifs à la réalisation de : 20+20+20/610/5140/6500 logts publics locatifs à Bouzina est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et d'accélérer la cadence des travaux , et ceci dans un délai de 08 jours à compter de la date de publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi les présents marchés seront résiliés au tort exclusif de votre entreprise.

DK NEWS

Anep : 344 943 du 19/09/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE CHLEF  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE  
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE  
BUREAU DES MARCHES ET DES PROGRAMMES**

**IMMATRICULATION FISCAL :099502019036622 ARTICLE 02010185051**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° : .....2015**

Le wali de Chlef – Direction de l'Administration locale – lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour :

**L' ACQUISITION DE 02 CAMIONS BENNE TASSEUSE 07M<sup>3</sup> AU PROFIT DE LA WILAYA DE CHLEF.**

**Conditions d'éligibilité :** L'appel d'offre s'adresse aux concessionnaires, importateurs et revendeurs dûment autorisés pour la vente des 02 camions benne tasseuse 07M<sup>3</sup>, justifiant de capacité financière, technique et réglementaire pour l'exécution du marché.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis d'appel d'offre, peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la direction de l'administration locale de la Wilaya de Chlef- bureau des marchés.

**Le délai accordé pour la préparation des offres est fixé à 20 jours.**

Les offres (technique et financière) doivent être déposées à la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Chlef, dans un délai de (20 ) vingt jours, avant 14 heures, à compter la 1<sup>re</sup> parution du présent avis d'appel d'offres sur les quotidiens nationaux et/ ou sur le BOMOP.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable suivant à la même heure.

Les offres doivent être accompagnées des documents ci après :

1 - L'offre technique constituée des pièces suivantes :

\* La déclaration à soumissionner renseignée, datée, signée et cachetée.

\* La déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée.

\* Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien

\* Le n° d'identification fiscale (NIF)

\* Copie de l'extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale.

\* Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques.

\* Une copie de l'extrait du registre de commerce

\* Les copies des bilans comptables des (03) trois dernières années (2012-2013 et 2014), pour les personnes physiques portant le cachet de réception des services des impôts, lorsqu'il s'agit d'une société, doivent être certifiées par un commissaire aux comptes ou comptable agréé.

\* Attestations prouvant la vente de produit de même nature (attestation de bonne exécution délivrée par Les services contractants)

\* Copie de Statut de l'entreprise pour les sociétés commerciales.

\* Délibération de signature s'il y a lieu

\* Copies de mises à jour CNAS, CASNOS .

\* Copie de l'extrait de rôle apuré au avec échéancier

\* référence Bancaire du soumissionnaire

\* la fiche technique + des photos et des catalogues

2- L'offre financière constituée des pièces suivantes :

\* La lettre de soumission renseignée, datée, signée et cachetée.

\* Le bordereau des prix unitaires renseigné, daté, signé et cacheté.

\* Le détail quantitatif et estimatif renseigné, daté, signé et cacheté.

Tous les soumissionnaires doivent placer l'offre technique dans une enveloppe portant clairement " offre technique " et l'offre financière dans une enveloppe portant clairement " offre financière ".

Les deux enveloppes doivent être placées dans une enveloppe anonyme portant :

Direction de l'administration locale

" Soumission à ne pas ouvrir "

**- L' ACQUISITION DE 02 CAMIONS BENNE TASSEUSE 07M<sup>3</sup> AU PROFIT DE LA WILAYA DE CHLEF.**

Toute offre :1 - non anonyme ou parvenue en retard 2 - non accompagnée d'une fiche technique + des photos (catalogue), sera rejetée

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois, à compter de la date de dépôts des offres .

Les offres techniques et financières seront ouvertes le dernier jour correspondant à la date limite de dépôts des offres à 14 Heures au siège de la Direction de l'Administration locale de la Wilaya de Chlef. Si le jour d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des offres aura lieu le jour ouvrable suivant à la même heure.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des offres techniques et financières s'ils le souhaitent.

DK NEWS

Anep : 344 944 du 19/09/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06h30 : TFou  
 08h15 : Magazine de télé-achat Télishop ping samedi  
 10h15 : Pep's  
 11h50 : L'affiche de la semaine  
 12h00 : Les douze coups de midi  
 11h50 : L'affiche de la semaine  
 12h00 : Les douze coups de midi  
 12h45 : Météo  
 12h50 : L'affiche du jour  
 13h00 : Journal  
 13h20 : Reportages  
 15h15 : Téléfilm humoristique Camping Paradis  
 15h15 : Téléfilm humoristique Camping Paradiso  
 17h00 : Nos chers voisins  
 17h50 : Magazine du show-biz 50mn Inside  
 19h05 : Magazine du show-biz 50mn Inside  
 19h50 : Magazine de société Là où je t'emmènerai  
 19h55 : Météo  
 20h00 : Journal  
 20h00 : Journal  
 20h30 : Loterie Tirage du Loto  
 20h35 : L'image du jour, Coupe du monde de rugby 2015  
 20h45 : Météo  
 20h50 : France / Italie Direct  
 22h50 : Rugby Le mag de la Coupe du monde de rugby 2015  
 23h15 : Esprits criminels

**2**

07h00 : Magazine de services Télaminin  
 10h00 : Magazine culturel Thé ou café  
 10h50 : Un mot peut en cacher un autre  
 11h25 : Les Z'amours  
 11h55 : Tout le monde veut prendre sa place  
 11h55 : Tout le monde veut prendre sa place  
 12h45 : Magazine de services Point route  
 12h55 : Météo 2  
 13h00 : Journal  
 13h20 : 13h15, le samedi...  
 13h55 : Météo 2  
 14h00 : Mon Envoyé spécial  
 14h35 : Magazine de services La famille Millevoies, à chacun son métier  
 14h40 : Magazine de l'économie Tout compte fait  
 15h35 : Magazine de société Faites entrer l'accusé  
 15h35 : Magazine de société Faites entrer l'accusé 2  
 17h10 : Magazine de la décoration L'atelier déco  
 17h55 : Magazine de la décoration L'atelier déco  
 18h50 : Mot de passe  
 19h20 : Mot de passe  
 19h55 : Météo 2  
 20h00 : Journal  
 20h00 : Journal  
 20h40 : Parents mode d'emploi  
 20h45 : Parents mode d'emploi  
 20h50 : Magazine de services Plus belle la vie ensemble  
 20h51 : Météo 2  
 20h55 : Magazine culturel Sauvons nos trésors Direct  
 23h10 : Talk show On n'est pas couché

**3**

07h54 : Super 4  
 08h05 : Super 4  
 08h20 : Samedi Ludo  
 08h21 : Les lapins crétins : invasion  
 08h28 : Les lapins crétins : invasion  
 08h39 : Les lapins crétins : invasion  
 08h46 : Les lapins crétins : invasion  
 08h52 : Les lapins crétins : invasion  
 09h03 : Téléfilm d'animation Scooby-Doo et le fantôme de la sorcière  
 10h11 : Les lapins crétins : invasion

11h55 : Météo  
 12h00 : 12/13 : Journal régional  
 12h25 : 12/13 : Journal national  
 12h55 : Magazine de découvertes Météo à la carte  
 13h25 : -humour Les grands du rire  
 15h00 : En course sur France 3  
 15h20 : Emission spéciale La folle journée, au fil des siècles  
 15h20 : Emission spéciale La folle journée, au fil des siècles  
 16h45 : Magazine politique, Expression directe  
 16h55 : Magazine culinaire, Les carnets de Julie  
 17h55 : Questions pour un super champion  
 18h45 : Magazine de services La famille Millevoies, à chacun son métier  
 19h00 : 19/20 : Journal régional  
 19h30 : 19/20 : Journal national  
 20h00 : Météo  
 19h30 : 19/20 : Journal national  
 20h00 : Météo  
 20h05 : Tout le  
 20h15 : Météo régionale  
 20h20 : Emission spéciale La folle journée du patrimoine mondial  
 20h48 : Magazine de services Plus belle la vie ensemble  
 20h50 : Téléfilm policier Deux petites filles en bleu 1  
 22h25 : Météo  
 22h30 : Soir 3  
 22h55 : Téléfilm policier Miss Marple

**CANAL+**

07h45 : Gemma Bovery  
 09h20 : Happy Valley 3  
 10h20 : Happy Valley 3  
 11h22 : Importantissime, les coulisses de l'émission  
 11h25 : Magazine musical Album de la semaine +  
 11h55 : La météo  
 11h58 : Importantissime, les coulisses de l'émission  
 11h58 : Importantissime, les coulisses de l'émission  
 12h05 : Le petit journal de la semaine  
 12h38 : -humour Eric et Quentin  
 12h44 : Carte blanche  
 12h45 : Rugby Avant-match  
 13h00 : Tonga / Géorgie  
 14h55 : Multi samedi  
 15h30 : Irlande / Canada  
 15h30 : Irlande / Canada  
 17h20 : Football Avant-match  
 17h30 : Reims / Paris-SG  
 19h35 : Salut les Terriens !  
 19h35 : Salut les Terriens !  
 20h57 : A propos du film  
 20h58 : Thriller The November Man  
 22h40 : Multi szap  
 22h55 : Rugby Jour de Coupe du monde  
 23h40 : Football Jour de foot

**M6**

06h00 : Clips M6 Music  
 08h40 : Magazine de télé-achat M6 boutique  
 11h30 : Cinérix  
 11h40 : Série dramatique Desperate Housewives  
 11h40 : Série dramatique Desperate Housewives 3  
 12h40 : Météo  
 12h45 : Le 12.45  
 13h05 : Scènes de ménages  
 14h00 : Chasseurs d'appart'  
 14h00 : Chasseurs d'appart'  
 18h40 : Magazine des loisirs D&CO, une semaine pour tout changer  
 19h40 : Météo  
 19h45 : Le 19.45  
 19h45 : Le 19.45  
 20h10 : Scènes de ménages  
 20h55 : NCIS : Los Angeles 2  
 21h45 : NCIS : Los Angeles 2  
 22h40 : NCIS : Los Angeles 2  
 23h30 : NCIS : Los Angeles

**TÉLÉ**

## La sélection

**20h55****TF1****France / Italie****Résumé**

C'est une entrée en matière peut-être plus délicate qu'il n'y paraît pour le XV de France de Louis Picamoles. Si le rapport de force est en faveur des Bleus (34 victoires en 37 matchs, dont un récent 29-0 au Stade Olympique de Rome), les Transalpins de Jacques Brunel ont une immense envie de créer la surprise comme lors du Tournoi des VI Nations 2013. À cette époque, ils étaient effectivement parvenus à battre les Français (23-18) et les Irlandais (22-15). Les Tricolores devront se montrer vigilants et déterminés pour ne pas connaître une cruelle désillusion sur la pelouse du temple de Twickenham.

**2****20h45****Sauvons nos trésors****Résumé**

Depuis l'Hôtel de la Marine et le palais de l'Elysée, à Paris. Châteaux, chapelles, maisons, églises, granges, donjons : le patrimoine français est varié, parfois méconnu et souvent menacé. Au cours de cette émission, neuf célébrités parraissent un projet de conservation. Les téléspectateurs sont invités à voter en faveur de trois d'entre eux. Ceux qui auront reçu leur attention seront doté d'une bourse de 10 000 euros participant à leur remise en état. Un dispositif exceptionnel mis en place dans le cadre des Journées européennes du patrimoine qui se tiennent cette année les 19 et 20 septembre.

**19h30****Deux petites filles en bleu****Résumé**

L'enquête sur l'enlèvement de deux jumelles de 6 mois tourne à la course contre la montre, car l'un des bébés est malade.

**3****20h55****The November Man****Résumé**

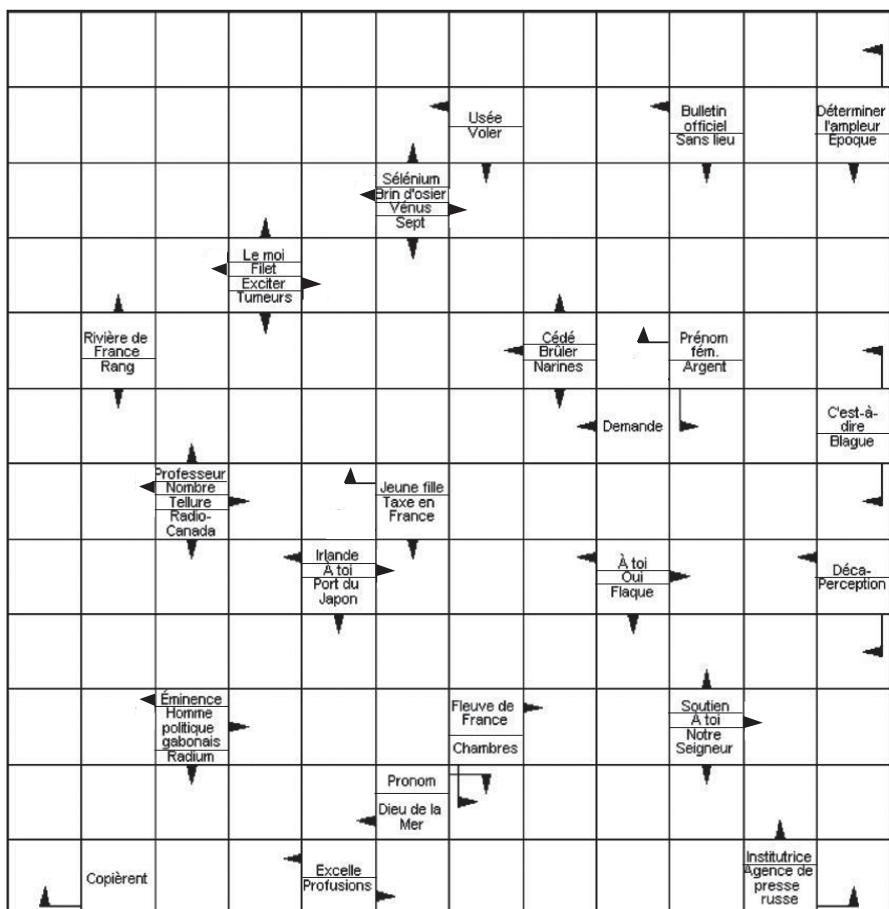
Alors qu'il pensait mener une retraite tranquille en Suisse, un ancien agent de la CIA se voit contraint de reprendre du service et se retrouve face à son ancien protégé.

**4****20h50****NCIS : Los Angeles****Résumé**

Un agent de sécurité a été tué par deux hommes masqués dans une gare de triage. L'équipe du NCIS de Los Angeles redoute que ce meurtre cache un éventuel acte de terrorisme sur le réseau ferré californien. Marty et Kensi se rendent sur place et apprennent qu'un employé a récemment été licencié pour avoir pris de la drogue pendant son service. Mais celle-ci est introuvable. Callen et Sam se rendent donc chez sa mère, qui leur explique que le renvoi était injustifié, puisque son fils n'était pas drogué. Marty et Kensi se font passer pour des inspecteurs de la compagnie ferroviaire pour essayer de démasquer les coupables...



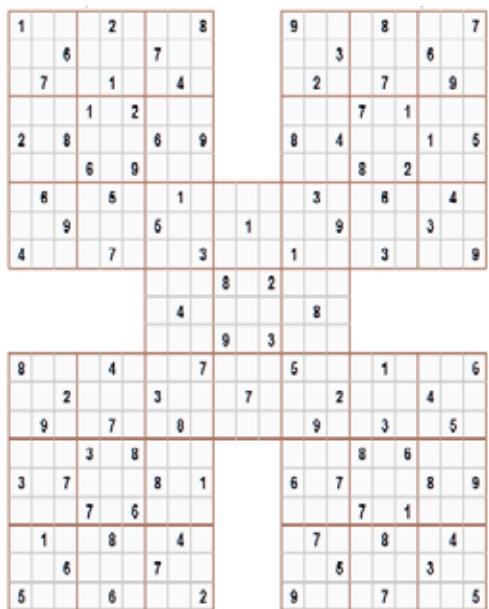
## Mots fléchés n°1074



## Samouraï-Sudoku n°1074

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°1074

## ► Horizontalement:

1. Commune du Var
2. Em anations - Touche
3. Ville de Turquie -
- Sauole
4. Crabe
5. C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
6. Union d'enseignement et de recherche - Cousin et gendre du prophète Mahomet - Américum
7. Pénétrées profondément d'une idée - Lanière
8. Mère d'Ismaël - Groupe dont la loi de composition est commutative
9. FI. de l'Afrique équatoriale - Astarte
10. Traditions - Echarpe - Premier
11. Fumier - Riche
12. Personne désignée par une élection - Compteur

## ► Verticalement:

1. Conversation
2. Perdu - Magnésium - Argile rouge ou jaune
3. Adminis - Envers - Du verbe savoir
4. Administrateur - Curie
5. Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
6. Einsteinium - Argon - Désert
7. Pratique de - Réunion où l'on danse
8. Ranimèrent
9. Compère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
10. Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
11. Dévêtu - Exaspérante
12. Opération par laquelle on éteint un arbre - Infinitif

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Citations

*"S'il est au monde quelque chose de plus fâcheux que d'être quelqu'un dont on parle, c'est assurément d'être quelqu'un dont on ne parle pas."*

\* Oscar Wilde



## C'est arrivé un 19 septembre

1356 : bataille de Poitiers (Guerre de Cent ans).

1668 : abdication du roi de Pologne Jean II Casimir Vasa.

1899 : Émile Loubet grâcie Alfred Dreyfus.

1931 : début de la conquête de la Mandchourie par le Japon.

1983 : indépendance de Saint-Christophe-et-Niévès.

2002 : début de la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire.

## Célébrations

- International Talk Like a Pirate Day (ITLAPD), en français Journée internationale du parler pirate, fête parodique émergeante, d'origine américaine, où tout le monde est invité à parler comme les pirates du XVII<sup>e</sup> siècle.

- Semaine européenne de la mobilité.

- Saint-Christophe-et-Niévès (Saint-Kitts-and-Nevis) : Fête nationale.

## JA 2015-HANDISPORT-ATHLÉTISME L'or pour Saïfi et Lounis, l'argent pour Baka

Les athlètes algériennes Souhila Lounis (400m T13, dames) et Nassima Saïfi (poids F57) ont remporté les médailles d'or de leurs épreuves et concours, jeudi lors de la dernière journée consacrée à l'athlétisme handisport comptant pour les 11e Jeux africains de Brazzaville. Pour sa première participation aux Jeux africains, Souhila Lounis (T13) s'est parée d'or dans l'épreuve du 400m. Lounis a couru le tour de piste du stade La Concorde de Kintélé, en 59,62, devant la Mozambicaine Denise Dividas (1:01,20) et la Sud-Africaine, Johanna Pretorius (1:02,16). Après sa victoire, Lounis Souhila a exprimé sa joie, en affirmant : «Cette médaille d'or africaine me réjouit, car il s'agit de mes premiers jeux ici à Brazzaville. La course était difficile devant des adversaires qui ont plus d'expérience que moi et habituées à ce genre de compétition». De son côté, la championne olympique algérienne Nasima Saïfi (F57) a également décroché le vermeil, lors du concours du poids, classes jumelées (F54, 55, 56, 57). Saïfi a remporté la 1re position devant 19 autres concurrentes, avec un jet estimé à 10,66m et une table de cotation à 999 points. La médaille d'argent est revenue à sa compatriote Safia Djafal (F57), avec 10,65m et un total de 998 pts et la Nigériane Iyazia Njideka (F54,6m) et un total de points à 981 pts. Le 3e athlète algérienne engagée dans le concours, Saad Naïf (F56) a terminé en 7e position avec un jet à 6,02m (454 pts). «Après l'argent que j'ai eu au disque où j'étais désavantagée par le jumelage des classes, j'étais déterminée à retourner en Algérie avec un titre. Dieu merci, j'ai réussi l'or au poids, après un parcours incisif et difficile devant ma compatriote Djafal. Je suis contente», a souligné Saïfi dans une déclaration aux envoyés spéciaux de l'APS à Brazzaville. A cause d'une organisation totalement défaillante, le concours du javelot (F54, 55, 56, 57) a été carrément annulé.

La journée de jeudi a valu au handisport algérien deux médailles d'argent. La 1<sup>e</sup> a été remportée par le sprinteur Sofiane Hamdi en finale du 100m (T37). Hamdi a pris la 2e place en 12,36, derrière le Sud-Africain Fanle VD Merwe (11,60 et devant le Malien Oumar Sidibe (12,81). La seconde médaille d'argent a été gagnée par Abdelatif Baka en finale du 400m (T37), couru en 48,68, derrière le Namibien, Nambala Johannes (48,49) et l'Ethiopien Tamiru Demisse (48,61).

«Bien sûr que je suis déçu de cette seconde place. J'ai fais de mon mieux, mais c'est le sport et on ne peut pas gagner à chaque fois. Je vais me concentrer, maintenant sur les championnats du monde de Doha en octobre prochain», a déclaré Baka. De son côté, Nasser Djamil n'a pu passer le cap des demi-finales de l'épreuve du 400m (T12). Djamil s'est classé en 3e position de la 2e série en 52,37. Le Tunisien Lahouel Achraf, 1<sup>e</sup> en 50,39, s'est qualifié, en compagnie de l'Ethiopien Megeressa Baté, qui est passé aux temps. Le concours du javelot (F54, 55, 57) se poursuit avec la participation du lanceur algérien Mohamed Ouchene, auteur d'une médaille de bronze (mercredi soir) au poids, avec un jet de 11,33 et une table de cotation (726pts). Lors des compétitions d'hier, mercredi, les Algériens Kheireddine Ougour et Bachir Mourad avaient remporté, la médaille d'argent, dans leurs spécialités, respectives javelot et poids. Engagé dans la finale du javelot (F42,43, 44), Ougour a pris la seconde place avec une cotation de 686 points, lui offrant l'argent du concours. L'or est revenu au Capverdien Fernandes Maricó Miguel (890pts), alors que le bronze a été empoché par le Nigerian Gbolahan Olaiya (657pts).

APS

## RÉUNION DE CONCERTATION Ould Ali rencontre des responsables des Fédérations de gymnastique et d'escrime

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hadi Ould-Ali a tenu une réunion de concertation avec des responsables des Fédérations algériennes de gymnastique et d'escrime, a indiqué jeudi un communiqué du département ministériel.

«Cette action entre dans le cadre du cycle de réunions de concertation avec les fédérations sportives déjà entamées avec les fédérations de football (FAF) et de handball (FAHB)» souligne la même source.

Lors de cette réunion, le ministre a tenu à féliciter les deux fédérations pour les résultats obtenus lors des 11e Jeux africains-2015



de Brazzaville qui se dérouleront jusqu'au 20 septembre. «Ces résultats sont le fruit d'un travail collégial entre les pouvoirs publics et les instances fédérales, et également de la stabilité renarrant au sein du mouvement sportif national», a estimé Ould Ali.

Le ministre a également affirmé que le respect de la carte sportive nationale qui détermine les pôles de déve-

loppe de toutes les disciplines à travers le territoire national, constitue un véritable outil de suivi et d'analyse scientifique permettant la rationalisation des dépenses et de l'utilisation des ressources humaines».

Par ailleurs, M. Ould Ali a tenu à annoncer «la mise sur pied d'une cellule au niveau du ministère, chargée de dresser un bilan des

aspects organisationnels et législatifs du sport, en étroite collaboration avec les représentants du mouvement sportif national».

Le ministre s'est félicité de l'action menée par certaines fédérations dans le cadre de recherche de nouvelles sources de financement à travers le sponsoring et l'organisation des compétitions internationales de qualité en Algérie», ajoute le communiqué du MJS. A cette occasion, M. Ould Ali a exprimé son soutien au renforcement de la représentativité algérienne au sein des instances sportives continentales et internationales, en invitant les responsables sportifs algériens à travailler en toute solidarité à cette action», conclut la même source.

### OUM EL-BOUAGHI

## Associer les opérateurs économiques au développement du mouvement sportif

La nécessité d'associer les opérateurs économiques au processus de développement du mouvement sportif a été mise en avant, jeudi, par le wali d'Oum El-Bougah, Abdellahim Chatier. Il s'agit-là d'une «nécessité dictée par la situation économique actuelle», a souligné le chef de l'exécutif local au cours d'une journée d'information organisée à l'initiative de la direction de la jeunesse et des sports, et à laquelle ont pris part des représentants des clubs et d'associations sportives ainsi que des opérateurs économiques. «Il est temps pour que les clubs profession-

nels de football de la wilaya trouvent des partenaires et des sponsors pour se financer par le biais, notamment, de la publicité», a estimé M. Chatier. Le fonds de wilaya pour les initiatives de jeunes «ne peut, à lui seul, financer les activités des 75 clubs sportifs qui compte la wilaya», a déclaré quant à lui le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), précisant que les crédits dont dispose ce fonds «ne dépassent pas les 25 millions de dinars». De son côté le directeur des impôts a rappelé les dispositions et les avantages prévus dans le cadre de l'article 193 du code des im-

pôts directs et taxes assimilées visant à promouvoir la culture du sponsoring. Le wali a exhorté les opérateurs économiques à s'inscrire dans cette optique en procédant à la conclusion de conventions avec les clubs sportifs «appelés à devenir eux-mêmes des entreprises économiques». Les opérateurs économiques présents à cette rencontre ont fait part de leur entière disposition à soutenir le processus de promotion du sport dans cette wilaya qui a donné des champions nationaux et continentaux, dans les sports martiaux notamment.

### ORAN

## 2.000 visiteurs au 1<sup>er</sup> Salon international du sport, loisirs et équipements sportifs

Le premier Salon international du sport, loisirs et équipements sportifs, qui a baissé rideau jeudi après-midi au Centre d'conventions d'Oran «Mohamed-Benahmed», a drainé quelque 2.000 visiteurs, ont affirmé les organisateurs.

«C'est très peu pour une manifestation de trois jours, qui a toutefois eu le mérite d'exister», soutiennent les organisateurs qui tentent de valoriser cet événement synonyme de jeunesse, à travers leur perception et une nouvelle vision portant sur la promotion du sport et loisirs et de l'industrie du sport au niveau local et national, dans l'optique «consommons algériens», en prévision des Jeux méditerranéens qui abritera en 2021 la ville d'Oran. «Le sport est un marqueur social avec toutes ses dimensions, mais il est question de motivation et de travail d'approche et de communication», estime un promoteur de boxe professionnelle de Bejaïa, Karim Hamchache. Cependant, il a déploié l'absence de marque labélisée algérienne à ce rendez-vous

pour ce qui est survêtements, tenues de sports et accessoires de combat tels que les gants de boxe, les sacs de frappe et les rings d'entraînements. «Comme première, cette édition est tout de même méritoire, malgré le peu d'exposants ayant répondu à l'appel», a déclaré à l'APS, M. Yazid Hacène, chef d'entreprise à Ain El Turck, spécialisé dans les sports mécaniques qui témoigne de sa volonté à participer à cette une nouvelle dynamique, celle d'impulser au sport national et à la pratique du sport et des loisirs à un niveau international. Une quinzaine d'exposants entre entreprises de prestations, fournisseurs d'équipements, éditeurs de journaux, ont pris part à cet événement de trois jours, organisé par «IB communication» en partenariat avec Oransport. Un événement, qui a été marqué jeudi après-midi par des exhibitions de danses notamment la «Capoeira», «de break-dance» et autres jeux d'animations exécutés merveilleusement par de jeunes Oranais.

### Solution

#### Sudoku N°1073

3	4	8	7	1	9	6	2	9
6	9	2	8	4	5	3	7	1
6	1	7	9	3	2	6	4	8
8	2	6	5	9	4	7	3	1
1	7	4	3	8	9	6	2	5
9	8	3	7	6	1	4	5	2
5	3	9	2	7	4	8	6	1
7	6	1	4	8	3	9	2	5
4	5	8	6	2	1	3	7	9

3	9	1	8	5	6	7	4	2
8	6	4	2	7	3	9	1	5
5	7	4	6	1	9	2	3	8
2	3	1	7	8	6	4	5	9
7	4	9	5	3	2	8	6	1
6	1	2	8	7	5	3	9	4
9	8	3	4	6	7	1	2	5
4	5	7	9	2	8	6	3	1
1	6	2	3	5	4	8	7	9

#### Mots Croisés N°1073

POSTILLONNER ■ NOIRE ■ SUITE  
P■ SAINTE ■ Q■ D  
RE.RETORQUER  
ETIEZ■ Q■ UELE  
METS■ HUMERUS  
E■ E■ AIEUL■ ES  
DE■ P■ BENQ■ E  
ILLICO■ DURER  
TEES■ URAEUS■  
EVASE■ I■ NAO  
RENEGATES■ US

LARMOIEMENTS  
ORAISON■ NOE■  
UTILE■ SOEURS  
FURENT■ BRERA  
OSE■ TEC■ VRAI  
Q■ NS■ NENE■ IN  
ULTIMES■ SENT  
EU■ REBUS■ RE  
RESSERRES■ OS  
ISE■ REEL■ BI■  
E■ TOUS■ OSONS  
■ CHUT■ ENRAGE

#### Solution Mots Fléchés N°1073

## LIGUE 1 MOBILIS - MC ALGER

# Le staff technique toujours sous la menace de l'éviction malgré la victoire face à l'ASM Oran

**Le staff technique du MC Alger, que dirige le Portugais Ártur Jorge, est toujours sous la menace de l'éviction malgré la victoire à domicile face à l'ASM Oran (2-0), jeudi soir en ouverture de la 5e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a indiqué à l'APS le président du club de la capitale Abdelkrim Raissi.**

«Certes, nous avons remporté une importante victoire qui nous permet de souffler un peu après un début difficile, mais cela risque de ne pas suffire pour maintenir le staff technique», a déclaré Raissi à l'issue de la partie.

Le "Doyen" a renoué avec le succès après un nul et une défaite lors des deux précédentes journées. Il porte à huit son capital points. Selon le président mouloudéen, les raisons d'une «éventuelle séparation» avec les membres du staff technique sont d'ordre «technique et administratif».

«Personnellement, je ne suis pas vraiment convaincu par la manière de jouer de mon équipe. Beaucoup de choses restent à faire sur le plan technique, sachant que nous disposons d'un effectif très riche en quantité et en qualité», a encore dit le patron mouloudéen qui a évoqué au passage le problème



administratif de l'entraîneur adjoint, le Brésilien Valdo, privé toujours de sa licence lui permettant de prendre place sur le banc.

«Nous sommes toujours dans l'attente du verdict de la direction technique nationale (DTN) à propos du diplôme présenté par Valdo pour l'obtention de sa licence. En cas d'une réponse négative de la DTN, nous serons obligés de mettre fin aux fonctions de tout le staff technique, car ses membres travaillent d'une manière collégiale et ne peuvent se passer des services de l'un d'entre eux», a-t-il précisé.

#### Raissi évoque son départ «en cas d'échec»

Et même si la victoire face à l'ASMO a permis aux Vert et Rouge de remonter provisoirement à la 4e place,

Raissi attend encore plus des siens. Il n'écarte pas l'idée de se retirer des commandes du club si les choses n'évoluent pas de la manière souhaitée.

«Tout le monde estumannie à dire que nous avons réussi un très bon recrutement. Nous avons pratiquement répondu favorablement à toutes les doléances du staff technique en matière de recrutement, mais nous sommes encore loin de la perfection», a reconnaît Raissi.

«Personnellement, je risque de me retirer si l'équipe échoue à redresser la barre. Dans ce cas, il vaudrait mieux pour moi de laisser ma place à quelqu'un d'autre», a-t-il poursuivi. Mais Raissi préfère pour le moment ne pas apporter un jugement définitif sur les capacités des siens, et attendre encore la sixième journée pour faire son premier bilan. «Je ne veux pas me précipiter, attendons la sixième journée pour avoir une première idée sur les aptitudes de cette équipe. Avec huit points obtenus en cinq matchs, nous ne sommes pas dans les normes, nous devons rapidement récupérer les points perdus à domicile», a-t-il estimé. Le MCA a été contraint au nul lors de ses deux premières rencontres au stade Omar-Hamadi de Bologhine face au CR Belouizdad et JS Saoura. Deux matchs soldés par un nul vierge. Lors de la sixième journée, prévue pour lundi 28 septembre, le MCA retrouvera le stade du 5-Juillet à l'occasion du derby face à l'USM El Harrach, l'actuel leader du championnat.

## (5<sup>e</sup> JOURNÉE): MATCH AVANCÉ MCA-ASMO (2-0)

Le MC Alger a battu l'ASM Oran sur le score de (2-0), mi-temps (1-0) en match avancé de la 5e journée du championnat de Ligue 1 «Mobilis» de football disputé jeudi au stade Omar-Hamadi (Bologhine). Les buts du MC Alger ont été inscrits par Merzougui (31' et 70'). A l'issue de cette victoire, le MCA rejoint provisoirement le CR Belouizdad à la 4e place avec un total de 8 pts, alors que l'ASMO (4 pts) reste à la 10e place en compagnie de l'USM Blida et du RC Relizane.



Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) Taoufik Korichi a af-

## LE DTN DE LA FAF TAOUIK KORICHI : «Le diplôme présenté par Valdo n'est pas valable»

firmé hier que le diplôme présenté par l'entraîneur adjoint du MC Alger (Ligue 1/Algér) le Brésilien Valdo pour pouvoir bénéficier d'une licence, n'était pas valable.

«Valdo nous a présenté un diplôme d'entraîneur signé par l'association des entraîneurs brésiliens, hors la réglementation en vigueur stipule que le document doit être délivré exclusivement par la fédération de son pays où la Confédération à laquelle le Brésil est affilié qui est la Concacaf», a indiqué le

DTN à la Radio nationale. La DTN a exigé des entraîneurs des clubs de Ligue 1 et 2, ainsi qu'à leurs assistants de disposer de diplômes CAF "A" ou leurs équivalents pour bénéficier des licences leur permettant de prendre place sur le banc de touche de leurs équipes respectives. Une autorisation provisoire a été délivrée à l'entraîneur principal du MCA, Artur Jorge, pour s'asseoir sur le banc, tandis que son assistant principal Valdo a été contraint de suivre les matchs à partir des tribunes.

«Nous ne pouvons pas piétiner la réglementation. Si Valdo ne nous ramène pas le diplôme requis, il ne bénéficiera jamais d'une licence», a-t-il ajouté. De son côté, le président du MC Alger, Abdelkrim Raissi, a menacé à la même source de se séparer des services de son staff technique s'il ne présente pas les diplômes exigés par la DTN. Après deux matchs sans victoire, le MCA s'est imposé jeudi face à l'ASM Oran (2-0), en ouverture de la 5e journée du championnat.

## 3<sup>e</sup> défaite de rang pour l'ASM Oran, Mouassa promet de redresser la barre



L'entraîneur de l'ASM Oran, Kamel Mouassa, s'est dit «optimiste» quant aux possibilités de son équipe de revenir en force lors des prochaines journées du championnat de Ligue 1 algérienne, après avoir concédé une troisième défaite de suite, cette fois sur le terrain du MC Alger (2-0), jeudi soir en ouverture de la 5e journée.

«Il est vrai que nous avons mal entamé le championnat, mais nous ne sommes qu'en début de parcours. Je suis persuadé que les choses rentreront rapidement dans l'ordre», a déclaré Mouassa à l'APS à l'issue de la partie.

L'ASMO est 10e au classement avec 4 points d'une victoire, un nul et trois défaites. «Nous n'avons pas de problèmes techniques, nous sommes dans une crise de résultats, pas plus. Mais le rendement de mes joueurs sur le terrain me rend confiant quant à leur capacités de redresser la barre», a ajouté l'entraîneur, de retour à l'ASMO après une saison passée avec l'USM Blida ponctuée par une accession en Ligue 1. Mouassa axera davantage son travail sur le plan psychologique dans les prochains jours afin de permettre à ses protégés de «se libérer» mentalement. «Nous avons des joueurs très jeunes manquant d'expérience, et les mauvais résultats enregistrés jusqu'à là, les a beaucoup affecté. Ils manquent désormais de confiance et nous allons travailler pour faire en sorte qu'ils la retrouvent rapidement», a assuré le responsable technique des gars de "Mdina Jdida".

Le coach s'est montré satisfait du recrutement effectué durant l'intersaison, niant que le problème se situe dans ce registre. «Je suis largement satisfait de l'effectif en ma disposition. Les joueurs ont encore une fois démontré qu'ils ont les capacités pour rebondir à l'occasion de ce match contre le MCA, une équipe disposant d'un effectif bien meilleur que le nôtre, mais à laquelle nous avons tenu la dragée haute, tout en la dominan-tenue deuxième mi-temps notamment», a-t-il dit.

Il a appelé, en outre, les supporters oranais à «s'armer de patience» et accorder du temps à leur équipe pour se remettre sur rails.

## 5<sup>e</sup> JOURNÉE (ES SÉTIF) 4 joueurs forfaits face au MO Béjaïa aujourd'hui



L'ES Sétif se présentera aujourd'hui à domicile amoindri par l'absence de quatre joueurs face au MO Béjaïa, en match comptant pour la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a appris l'APS hier auprès du club des Hauts-Plateaux. Ainsi, l'Entente devra se passer des services de Nemdil, Haddouche, ainsi que des deux défenseurs centraux Benameri et Kenniche, tous blessés. Le club sétifien, champion d'Algérie en titre, reste sur un match nul décroché sur le terrain du nouveau promu le RC Relizane (1-1). Eliminée sans gloire de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, dont il est tenant du trophée, l'ESS peine à amorcer son départ en championnat en comptabilisant 5 points sur 12 possibles, soit à cinq longueurs du leader, l'USM Harrach.

La 5e journée de la Ligue 1 a débuté jeudi avec la victoire du MC Alger face à l'ASM Oran (2-0). Les autres rencontres ont commencé hier et se termineront samedi.

## EUROPA LEAGUE (1<sup>RE</sup> J) Naples et Dortmund assurent, Fenerbahce cale d'entrée

Dortmund et Naples, deux gros bras de cette édition de l'Europa League, n'ont pas manqué leur entrée en matière jeudi, respectivement contre Krasnodar (2-1) et Bruges (5-0), contrairement à Fenerbahce, cueilli 3-1 par Molde. Les Turcs, qui évoquaient à domicile lors de cette première journée, avaient pourtant réussi à revenir dans le match grâce au Portugais Nani après l'ouverture du score des Norvégiens sur penalty. Mais Elyounoussi (53e) et Lennes (65e) ont permis à Molde de signer un bel exploit face au 'Fener' de Raul Meriles et Robin Van Persie. Ni Krasnodar ni Bruges n'ont réussi à faire de même à l'extérieur. Les Russes n'en sont toutefois pas passé loin, menant au score de la 12<sup>e</sup> minute à la mi-temps (et une réalisation du latéral Matthias Ginter, 45<sup>e</sup>) et n'encassant le but de la défaite qu'au bout du temps additionnel, par Park (90'+2). Quant aux joueurs de Bruges, déjà humiliés par Manchester United en barrages d'accès à la Ligue des Champions (3-1, 4-0), ils ont pris le bouillon à Naples (5-0), la faute notamment à des doublés de l'espagnol Jose Callejon (5', 77') et du Belge Dries Mertens (19', 25'). Ni Tottenham ni l' Athletic Bilbao n'ont pour leur part manqué leurs débuts dans la compétition, face également à des oppositions très accessibles. Ils se sont tous deux imposés à domicile 3-1, respectivement contre Qarabag (AZE) et Augsbourg (AUT). Liverpool, en revanche, n'a pas réussi à conserver son avantage à Bordeaux (1-1) en raison d'un but tardif de Jussie (81'), tout comme le choc entre deux clubs à la riche histoire européenne, l' Ajax Amsterdam et le Celtic Glasgow, n'a accouché d'aucun vainqueur (2-2).

Enfin Monaco, quart de finaliste de Ligue des Champions la saison passée, a manqué ses débuts en Europa League, en allant faire match nul sur le terrain d'Anderlecht 1-1 après un but de l'ancien joueur de Bastia Guillaume Gillet, auquel a répondu Lacina Traoré en fin de match.

## 1<sup>re</sup> titularisation de Ghoulam cette saison avec Naples



L'international algérien Fawzi Ghoulam a retrouvé sa place de titulaire pour la première fois cette saison avec son club italien Naples, large vainqueur à domicile face aux Belges du FC Brugge (5-0), jeudi soir dans le cadre de la première journée de l'Europa League. Ghoulam a joué la totalité du temps de la partie, après avoir été relégué sur le banc de touche lors des trois premières journées du championnat d'Italie. Le latéral gauche algérien était annoncé dans quelques clubs européens durant l'intersaison, mais il a fini par poursuivre l'aventure avec la formation du sud italien.

Ghoulam (24 ans) avait rejoint Naples en janvier 2014 en provenance de l'AS Saint Etienne (Ligue 1, France).

## Sporting Lisbonne chute à domicile, Slimani remplaçant



L'international algérien Islam Slimani, a été relégué sur le banc lors de la défaite à domicile de son équipe le Sporting Lisbonne (Portugal) face aux Russes de Lokomotive Moscou (3-1), en match comptant pour la première journée de l'Europa League de football. Slimani a été incorporé à la 63<sup>e</sup> minute de la partie, mais son entrée n'a rien changé dans le cours du jeu. L'attaquant de pointe algérien, au Sporting depuis 2013, était le meilleur buteur du club de la capitale portugaise la saison passée, toutes compétitions confondues.

APS

## LIGUE DES CHAMPIONS (DEMI-FINALE ALLER) L'USM Alger s'envolera le 25 septembre pour Khartoum

L'USM Alger s'envolera le 25 septembre à Khartoum pour affronter, 48 heures après, Al-Hilal du Soudan en match aller des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué hier le club de la capitale.

Selon Mahieddine Metfah, le coordinateur technique de l'USMA, qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, les Rouge et Noir effectueront le déplacement à bord d'un avion spécial vendredi prochain à partir de 10hoo.

Les joueurs seront regroupés la veille de leur départ au niveau d'un hôtel de la capitale, après avoir célébré le premier jour de l'Aïd El Adha avec leurs familles.

Au Soudan, deux séances d'entraînement sont au menu des Usmites. La première le soir de leur arrivée sur les lieux, et la seconde le lendemain sur le terrain de la rencontre à Omdurman et à la même heure du match (18hoo, heure algérienne).

L'arbitre international zambien Janny Sikazwe a été désigné par la Confédération africaine de football (CAF) pour diriger la demi-finale aller. Le directeur de jeu zambien connaît



bien le football algérien pour avoir dirigé plusieurs fois des matches de la sélection algérienne dont le fameux barrage aller contre Burkina Faso à Ouagadougou, qualificatif au Mondial 2014. Il aussi dirigé des rencontres des clubs algériens en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération. Sikazwe sera assisté de Jerson Emiliano Dos Santos (ANG) et Arseno Chavoleque Marengula (SDN). L'USM Alger avait terminé en tête du groupe B avec 15 points (5 victoires et une défaite), tan-

dis que Al Hilal a pris la deuxième place du groupe A, devancé par le TP Mazembe (RD Congo). La seconde demi-finale aller entre El Merreikh u Soudan et le TP Mazembe de la RDC, prévue le 26 septembre à Omdurman, a été confiée à l'arbitre camerounais Neant Alioum, assisté de ses deux compatriotes, Evarist Mekouande et Elvis Guy Noupe Ngueug. Le match retour USMA-Al-Hilal aura lieu le 3 octobre au stade Omar-Hamadi à Bologhine (Algér-

## PREMIER LEAGUE ANGLAISE / TOTTENHAM Bentaleb reprendra la compétition plus tôt que prévu

Le milieu international algérien de Tottenham (Premier league anglaise de football) Nabil Bentaleb, blessé à la cheville, devrait effectuer son retour à la compétition dans deux semaines, au lieu d'un mois, comme annoncé précédemment par les «Spurs».

«Nabil est encore indisponible pour deux semaines, il faut toutefois rester prudent, nous devons être patient avec lui à

l'instar de Mason, mais sa récupération est très bonne», a affirmé le coach argentin de Tottenham Mauricio Pochettino, cité vendredi par la presse locale. Le joueur algérien a été contraint de faire l'impassé sur le dernier match de son équipe dimanche dernier sur le terrain de Sunderland (1-0), dans le cadre de la 5<sup>e</sup> journée du championnat. Bentaleb a également déclaré forfait pour le dernier match de

l'équipes nationale face au Lesotho (victoire 3-1) dimanche dernier, comptant pour la 2<sup>e</sup> journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, pour le même motif.

Le milieu défensif des Verts reste toutefois incertain pour les deux matchs amicaux de la sélection, face à la Guinée et le Sénégal, respectivement les 9 et 13 octobre prochain au stade du 5 Juillet d'Alger.



## SLIM RIYABI, LE PRÉSIDENT DU C. AFRICAIN : Djabou a prolongé au Club africain malgré une «offre meilleure» de l'ES Tunis



L'international algérien, Abdelmoumen Djabou, a consenti à renouveler son contrat avec le Club africain de Tunis, alors qu'il a reçu une «offre meilleure» de la part du club rival, l'ES Tunis, a déclaré Slim Riyabi, le président du champion de Tunisie en titre.

«Djabou a prouvé son attachement au Club africain en prolongeant avec nous son contrat au moment où l'ES Tunis lui a proposé le double de ce que nous lui avons offert», a révélé le patron de la formation tunisienne à la presse locale. Djabou (28 ans), dont le contrat avec le Club africain a expiré en juin 2015, a prolongé récemment et de deux saisons son bail avec les gars de « Bab Jidid ». Le président du Club africain a reconnu, au passage, avoir eu un comportement négatif envers son joueur algérien en le délaissant après la blessure contractée en fin d'exercice dernier et qui l'a contraint d'être opéré au genou. «Je comprends la colère de Djabou. Il a senti que nous l'avons délaissé, mais je lui ai expliqué que j'étais retenu par des obligations personnelles. Il a fini par se montrer compréhensif. Tout le monde au Club africain le considère comme un membre de la grande famille de ce club», a encore dit Riyabi. Djabou, qui a grandi rejoindre les Rouge et Blanc tunisois en juillet 2012, devrait reprendre la compétition en janvier prochain. Il est actuellement en rééducation.

## LIGUE 1 FRANÇAISE / FC LORIENT Mesloub suspendu pour deux matches



Le milieu international algérien du FC Lorient (Ligue 1 française de football) Walid Mesloub, a écopé de deux matchs de suspension infligés par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), rapportent vendredi les médias locaux. Cette suspension fait suite au rapport dirigé par l'arbitre contre Mesloub à l'occasion du match FC Lorient-AS Saint-Etienne (0-1), dans le cadre de la 3<sup>e</sup> journée. La suspension du joueur algérien sera effective à partir du 22 septembre, et va ainsi rater la réception de Caen et le déplacement à Montpellier, comptant respectivement pour la 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> journée. Souffrant d'une petite lésion musculaire à la cuisse, Mesloub (30 ans) devrait faire l'impassé sur le match en déplacement face à l'AS Monaco dimanche dans le cadre de la 6<sup>e</sup> journée du championnat. Au terme de la 5<sup>e</sup> journée, le FC Lorient pointe à la 17<sup>e</sup> place au classement avec 5 points.

Mesloub avait pris part le 6 septembre à Maseru au match de l'équipe nationale Verts contre le Lesotho (3-1) pour le compte de la deuxième journée (Gr. J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017.

### JUVE : LEMINA SURPREND À L'ENTRAÎNEMENT

Prêté par l'OM à la Juventus Turin avec une option d'achat de 9,5 millions d'euros, Mario Lemina (22 ans) fait déjà sensation dans le Piémont. Selon *Tuttosport*, le milieu de terrain français a surpris beaucoup de ses coéquipiers lors des séances d'entraînement par son aisance technique et ses duels remportés. Des performances qui n'ont sans doute pas échappé à son entraîneur Massimiliano Allegri. Reste à attendre la première apparition de Lemina sous les couleurs de la Juve. Peut-être ce dimanche (15h) sur la pelouse du Genoa, à l'occasion de la 4e journée de Serie A ?



### ZLATAN A PRÉVU UN TRUC POUR LA SECONDE MANCHE CONTRE MALMÖ

L'attaquant suédois du Paris SG Zlatan Ibrahimovic a déclaré qu'il avait "réservé la Grand Place" de Malmö pour la diffusion sur grand écran du match retour (aller 2-0 pour le PSG) de Ligue des Champions le 25 novembre.

"J'avais déjà garanti que le match se ferait entendre dans tout Malmö. Maintenant j'ai fait en sorte que tout Malmö puisse voir le match", a-t-il écrit sur Facebook. "J'ai réservé la Grand Place, où le match sera diffusé en direct. Tout le monde est le bien-venu", a-t-il encore lancé. Ce sera la première fois pour Ibrahimovic qu'il ne recevra pas dans ce stade où il a fait ses premiers pas de professionnel.

## IVANOVIC

### EN "SURSIS" AU SEIN DU CLUB DE CHELSEA ?

A cause de ses performances très décevantes, Branislav Ivanovic n'est plus un roc difficile à franchir à Chelsea. Cela n'a pas échappé au manager José Mourinho qui pourrait se passer des services du Serbe en 2016.

"Une bataille au sein du vestiaire." En se référant au *Daily Mirror*, on constate qu'au moins deux joueurs de Chelsea seraient franchement déçus de leur situation à Stamford Bridge. Apparemment, le défenseur central John Terry et le latéral droit Branislav Ivanovic en auraient ras-le-bol d'être fréquemment critiqués. A leur décharge, il faut souligner le fait qu'ils ne sont plus aussi performants que dans le passé. Du coup, leurs statuts de taurins au sein du onze titulaire des Blues sont de plus en plus remis en cause Si la capitaine John Terry devrait être épargné par José Mourinho, le son de cloche ne serait pas le même pour Branislav Ivanovic qui est très fébrile sur le terrain (lenteur, errements tactiques...). En effet d'après le *Daily Mail*, le coach portugais aurait déjà demandé à ses supérieurs de dénicher un nouveau latéral droit de classe mondiale en vue du mercato hivernal. La venue d'un concurrent redoutable pourrait obliger l'international serbe à prendre le large. Le cas échéant, le footballeur âgé de 31 ans n'aurait vraiment aucun problème afin de dénicher un nouveau point de chute. Sa polyvalence (latéral droit ou défenseur central) et sa future liberté contractuelle, puisque son bail expirera en juin 2016, lui permettraient de rebondir au sein d'une grande écurie européenne. Il y a encore un mois, Branislav Ivanovic avait bon espoir de bénéficier d'un nouvel engagement jusqu'en juin 2018, voire même 2019, et d'une revalorisation salariale. Aujourd'hui, il doit faire face à une tempête londonienne terrible.

### Chelsea : Diego Costa dément un retour à l'Atletico

A l'issue de la victoire de Chelsea contre le Maccabi Tel-Aviv (4-0), Diego Costa a été interrogé sur un possible retour à l'Atletico Madrid. Dans des propos repris par *As*, l'attaquant espagnol a démenti cette rumeur. "Comment pourrais-je retourner à l'Atletico sans offre...", a lâché le footballeur de 26 ans.

## Benitez

### s'enflamme pour CR7

Parfois tempéré à l'heure de vanter les mérites de Cristiano Ronaldo, Rafael Benitez s'est laissé aller à une belle comparaison en conférence de presse. « Cristiano est notre Pau Gasol », a lancé le coach du Real Madrid au lendemain de la qualification de la sélection espagnole de basket pour l'Euro après sa victoire contre la France. Un bel hommage. Le coach merengue a ensuite indiqué que les clés de la réussite retrouvée de CR7 étaient le dialogue et la liberté. « Je parle avec Cristiano tous les jours. Il sait qu'il est libre d'aller dans l'axe, à droite ou à gauche », a-t-il apprécié. Pourvu que ça dure !



### La mise au point du père de Neymar

Malgré un contrat courant jusqu'en 2018, Neymar reste au centre de bien des spéculations. Pour preuve, cet été encore, le nom de l'international brésilien est revenu au rayon des transferts, la presse anglaise notamment tablant sur un possible transfert du côté de Manchester United. Mais, interrogé par *Deportes Cuatro*, le père de la star auriverde a tenu à se montrer on ne peut plus clair, balayant les rumeurs de départ d'un revers de main : « Que tout le monde soit tranquille. Neymar va rester au Barça. Il a trois ans de contrat, nous devons trouver un accord avec le Barça ».



### Matuidi savoure son début de saison

Avec 2 buts et 2 passes décisives en 7 matches toutes compétitions confondues avec le PSG, ainsi qu'un doublé avec les Bleus, Blaise Matuidi réalise un superbe début de saison. Au micro de RMC, le milieu de terrain s'en est dit très satisfait. « Je suis content du début de saison en équipe de France ou au PSG. Je me sens bien au club et en sélection. J'ai la confiance de mes partenaires, qui savent qu'ils peuvent compter sur moi, et j'essaie de leur rendre du mieux possible. Pour l'instant ça se passe bien mais la saison est encore longue, donc ne nous enflammions pas. C'est vrai que j'ai progressé, notamment dans le domaine offensif,

mais c'est aussi grâce à mes coéquipiers que j'ai la possibilité d'aller de plus en plus vers l'avant. Le coach me laisse cette liberté en club ou en sélection. Il y a aussi de la réussite, donc tant mieux, mais je reste avant tout un milieu de terrain qui aide l'équipe à récupérer des balles et à se procurer des occasions », a-t-il déclaré.

**FÊTES NATIONALES****Le Président Bouteflika félicite la présidente du Chili**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à la présidente du Chili, Michelle Bachelet Jeiria, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a assuré sa disponibilité à poursuivre l'œuvre de consolidation des relations d'amitié et de solidarité qui existent entre les deux pays.

«La célébration par votre pays du 205<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleures vœux de bonheur et de santé pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple chilien ami», écrit le président Bouteflika dans son message. «Je voudrais saisir cette occasion pour vous assurer de mon entière disponibilité à poursuivre, avec vous, l'œuvre de consolidation des relations d'amitié et de solidarité qui existent entre nos deux pays et nos deux peuples», indique le chef de l'Etat.

«Je suis convaincu que votre prochaine visite à Alger ouvrira de nouveaux horizons en faveur de l'approfondissement des liens d'échange et de concertation, de l'élargissement des domaines de coopération bilatérale et de l'établissement d'un partenariat mutuellement bénéfique», ajoute le président de la République.

**... et le gouverneur général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au gouverneur général de l'Etat indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Michael Ogi, dans lequel lui a fait part de son attachement à la consolidation des liens d'amitié et de solidarité unissant les deux pays.

«Il m'est agréable de m'associer à la célébration de la fête nationale de votre pays en vous adressant, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleures vœux de santé et de bien-être pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour votre peuple», écrit le président de la République dans son message.

«En cette heureuse circonstance, je tiens à vous faire part de mon attachement à la consolidation des liens d'amitié et de solidarité unissant nos deux pays», indique le chef de l'Etat.

**DIPLOMATIE**  
**M. Nacerdine Sai, nouvel ambassadeur d'Algérie en Zambie**

Le gouvernement de la République de Zambie a donné son agrément à la nomination de M. Nacerdine Sai, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République de Zambie, avec résidence à Harare, indique jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

**ALGÉRIE - UE****Le Président Bouteflika reçoit la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu jeudi à Alger, la Haute représentante de l'Union européenne (EU) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a assuré sa disponibilité à poursuivre l'œuvre de consolidation des relations d'amitié et de solidarité qui existent entre les deux pays.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération inter-

nationale, Ramtane Lamamra, du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, du ministre de l'Industrie et des mines, Abdessalam Bouchouareb, et du ministre du Commerce, Bakhti Belaïb.

Federica Mogherini est arrivée mercredi soir à Alger pour une visite de travail de deux jours en Algérie.

**Federica Mogherini qualifie sa visite en Algérie de «très positive» et de «très utile»**

La Haute représentante de l'Union européenne (EU) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a qualifié jeudi à Alger sa visite en Algérie de «très positive» et de «très utile».

«Nous avons eu (avec le président Abdelaziz Bouteflika) un bon échange de points de vues, et je pense que c'est une bonne manière de conclure une visite que je considère très positive et très utile pour relancer le partenariat» entre les deux parties dans différents domaines, a indiqué Federica Mogherini dans

une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le chef de l'Etat.

La Haute représentante de l'UE a indiqué que lors de cet entretien, elle a fait part au président Bouteflika «des bons résultats» de sa visite et des entretiens qu'elle a eus avec le Premier ministre, Abdelfmalek Sellal, et avec des membres du gouvernement sur les relations bilatérales ainsi que sur la décision prise de revoir l'accord d'association.

Elle a indiqué également avoir évoqué avec le chef de l'Etat la situation ré-

gionale et internationale et les projets communs «que les deux parties peuvent développer pour soutenir les efforts de solution politique des crises notamment en Libye, en Syrie et au Yémen».

D'autres questions liées notamment au travail que peuvent faire ensemble l'Algérie et l'UE pour faire face au problème de migration, la lutte contre le terrorisme international, la stabilisation de la région ainsi que les questions de la paix et du développement en Afrique ont été évoquées, a ajouté Mme Mogherini.

**ALGÉRIE - ONU****L'état de coopération entre le secteur de la solidarité nationale et le PNUD examiné à Alger**

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, et la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et Coordinatrice du système des Nations unies en Algérie, Cristina Amaral, ont passé en

revue jeudi à Alger, l'état de la coopération entre le secteur de la Solidarité nationale et le PNUD, a indiqué un communiqué du ministère.

Au cours d'une audience accordée par la ministre à Mme Amaral à sa demande, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération entre le secteur de la So-

lidarité nationale et le PNUD, notamment le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation des Objectifs du Développement durable, du programme Onufemmes, a-t-on précisé de même source.

Il s'agit également du programme du développement social local, la promotion du statut de la femme, la

sauvegarde de l'enfance et l'intégration des jeunes, a-t-on ajouté. Les deux parties ont convenu de réactiver le groupe de travail mixte pour arrêter les priorités de la coopération dans la prochaine étape et en assurer le suivi dans la mise en œuvre ainsi que l'évaluation», a conclu le communiqué.

**HADJ:****La sécurité des pèlerins est «une priorité»**

LE PRINCE HÉRITIER D'ARABIE SAOUDITE, L'A AFFIRMÉ HIER À LA MECQUE



Le prince héritier d'Arabie saoudite, Mohamed Ben Nayef a assuré hier que la sécurité des pèlerins était une priorité et que l'accident meurtrier provoqué par la chute d'une grue à La Mecque n'affectera pas le hadj.

Les suites de l'accident ont été réglées en un «temps record sur instructions du roi Salmane (...) et il n'y aura aucune conséquence sur le déroulement du hadj de cette année», a déclaré le prince héritier, selon l'agence officielle saoudienne SPA. Il a souligné que son pays «fait toujours de la sécurité des pèlerins une priorité».

Jeudi, le prince Mohammed Ben Nayef, qui est également ministre de l'Intérieur, a présidé à une parade des forces de sécurité chargées de la protection des pèlerins.

La chute d'une grue géante dans

la Grande mosquée de la Mecque la semaine dernière a causé la mort de 108 pèlerins, dont des Saoudiens, des Iraniens, des Nigérians, des Malaisiens, des Indonésiens et des Indiens.

Neuf des morts n'ont pas encore été identifiés, a indiqué jeudi à la presse le ministre de la Santé Khalid al-Faleh, ajoutant que 402 per-

sonnes avaient été blessées.

Le roi Salmane d'Arabie Saoudite a ordonné mardi de sanctionner la puissante firme du bâtiment Bin Laden Group, chargée du chantier d'extension des Lieux saints à La Mecque, et jugée par une commission d'enquête «en partie responsable» de la chute de la gigantesque grue.

Le groupe sera exclu des appels d'offres et des nouveaux projets publics, et les membres de son conseil d'administration ainsi que ses hauts responsables interdits de quitter le royaume saoudien jusqu'à la fin des poursuites judiciaires qui seront engagées contre la firme.

Plus de deux millions de musulmans commençaient hier à se rassembler pour le pèlerinage annuel qui débute officiellement dans quatre jours.